

The Project Gutenberg eBook of Pathologie Verbale, ou Lésions de certains mots dans le cours de l'usage, by Emile Littré

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Pathologie Verbale, ou Lésions de certains mots dans le cours de l'usage

Author: Emile Littré

Release date: January 1, 2004 [EBook #4935]
Most recently updated: December 28, 2020

Language: French

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK PATHOLOGIE VERBALE, OU LÉSIONS DE CERTAINS MOTS DANS LE COURS DE L'USAGE ***

This eBook was produced by Carlo Traverso, Robert Rowe, Charles Franks and

the Online Distributed Proofreading Team.

Title: Pathologie Verbale, ou Lésions de certains mots dans le cours de l'usage

Remark: First published in "Études et Glanures, pour faire suite a l'Histoire de la langue française"

Language: French

Encoding: ISO-8859-1

We thank the Bibliotheque Nationale de France that has made available the image files at www://gallica.bnf.fr, authorizing the preparation of the etext through OCR.

Nous remercions la Bibliothèque Nationale de France qui a mis à disposition les images dans www://gallica.bnf.fr, et a donné l'autorisation de les utiliser pour préparer ce texte.

Notes: *italics* are represented by underscores.

<greek> translitteration: <a>lpha, eta, <g>amma, <d>elta, <e>psilon, <z>eta, <_e>ta, <th>eta, <i>ota, <k>appa, <l>ambda, <m>u, <n>u, <x>i, <o>micron, <p>i, <rh>o, <s>igma, <t>au, <y>psilon (<u>psilon in diphthongs), <ph>i, <ch>i, <ps>i, <_o>mega, <*i>ota subscript, <`><'><^> accents (after the letter), <:> diaeresis (between the vocals), <:> question mark. <h> rough (before the letter except <rh>), (smooth is unmarked)

Émile Littré

Pathologie Verbale
ou
Lésions de certains mots dans le cours de l'usage

Sous ce titre, je comprends les malformations (la *cour* au lieu de la *court*, *épellation* au lieu d'*épelation*), les confusions (*éconduire* et l'ancien verbe *escondire*), les abrogations de signification, les pertes de rang (par exemple, quand un mot attaché aux usages nobles tombe aux usages vulgaires ou vils), enfin les mutations de signification.

Notre langue est écrite depuis plus de six cents ans. Elle est tellement changée dans sa grammaire, dans ses constructions et même en son dictionnaire, qu'il faut une certaine étude, qui d'ailleurs n'est pas bien longue et que j'ai toujours recommandée, pour comprendre couramment l'ancienne. Malgré tout, un grand nombre de mots ont traversé ce long intervalle de temps, ils ont été employés par tous les Français, il est vrai, habitant le même pays, mais soumis à d'infinies variations de moeurs, d'opinions, de gouvernements. On doit admirer la constance de la tradition sans s'étonner des accrocs qu'elle a subis ça et là.

Comme un médecin qui a eu une pratique de beaucoup d'années et de beaucoup de clients, parcourant à la fin de sa carrière le journal qu'il en a tenu, en tire quelques cas qui lui semblent instructifs, de même j'ai ouvert mon journal, c'est-à-dire mon dictionnaire, et j'y ai choisi une série d'anomalies qui, lorsque je le composais, m'avaient frappé et souvent embarrassé. Je m'étais promis d'y revenir, sans trop savoir comment; l'occasion se présente en ce volume et j'en profite; ce volume que, certes, je n'aurais ni entrepris ni continué après l'avoir commencé, si je n'étais soutenu par la maxime de ma vieillesse: faire toujours, sans songer le moins du monde si je verrai l'achèvement de ce que je fais.

Je les laisse dans l'ordre alphabétique où je les ai relevées. Ce n'est point un traité, un mémoire sur la matière, que je compte mettre sous les yeux de mon lecteur. C'est plutôt une série d'anecdotes; le mot considéré en est, si je puis ainsi parler, le héros. Plus l'anomalie est forte, plus l'anecdote comporte de détails et d'incidents. Je suis ici comme une sorte de Tallemant des Réaux, mais sans médisance, sans scandale et sans mauvais propos, à moins qu'on ne veuille considérer comme tels les libres jugements que je porte sur les inconsistances et les lourdes méprises de l'usage, toutes les fois qu'il en commet.

L'usage est de grande autorité, et avec raison; car, en somme, il obéit à la tradition; et la tradition est fort respectable, conservant avec fidélité les principes mêmes et les grandes lignes de la langue. Mais il n'a pas conscience de l'office qu'il remplit; et il est très susceptible de céder à de mauvaises suggestions, et très capable de mettre son sceau, un sceau qu'ensuite il n'est plus possible de rompre, à ces fâcheuses déviations. On le trouvera, dans ce petit recueil, plus d'une fois pris en flagrant délit de malversation à l'égard du dépôt qui lui a été confié; mais on le trouvera aussi, en d'autres circonstances, ingénieux, subtil et plein d'imprévu au bon sens du mot.

Cette multitude de petits faits, dispersés dans mon dictionnaire, est ici mise sous un même coup d'oeil. Elle a l'intérêt de la variété; et, en même temps, comme ce sont des faits, elle a l'intérêt de la réalité. La variété amuse, la réalité instruit.

Accoucher.—*Accoucher* n'a aujourd'hui qu'une acception, celle d'enfanter, de mettre au monde, en parlant d'une femme enceinte. Mais, de soi, ce verbe, qui, évidemment, contient *couche*, *coucher*, est étranger à un pareil emploi. Le sens propre et ancien d'*accoucher*, ou, comme on disait aussi, de *s'accoucher*, est se mettre au lit. Comme la femme se met au lit, se couche pour enfanter, le préliminaire a été pris pour l'acte même, exactement comme si, parce qu'on s'assied pour manger à table, s'asseoir avait pris le sens de manger. *Accoucher* n'a plus signifié qu'une seule manière de se coucher, celle qui est liée à l'enfantement; et ce sens restreint a tellement prévalu, que l'autre, le général, est tombé en désuétude. Il est bon de noter qu'il se montre de très bonne heure; mais alors il existe côte à côte avec celui de se mettre au lit. L'usage moderne réservait à ce mot une bien plus forte entorse; il en a fait un verbe actif qui devrait signifier mettre au lit, mais qui, dans la tournure qu'avait prise la signification, désigna l'office du chirurgien, de la sage-femme qui aident la patiente. Je ne crois pas qu'il y ait rien à blâmer en ceci, tout en m'étonnant de la vigueur avec laquelle l'usage a, pour ce dernier sens, manipulé le mot. C'est ainsi que l'artiste remanie souverainement l'argile qu'il a entre les mains.

Arriver.—De quelque façon que l'on se serve de ce verbe (et les emplois en sont fort divers), chacun songe à *rive* comme radical; car l'étymologie est transparente. En effet, dans l'ancienne langue, *arriver* signifie uniquement mener à la rive: «Li vens les arriva.» Il est aussi employé neutralement avec le sens de venir à la rive, au bord: «Saint Thomas l'endemain en sa nef en entra; Deus (Dieu) li donna bon vent, à Sanwiz *arriva*.» Chose singulière, malgré la présence évidente de *rive* en ce verbe, le sens primordial s'oblitéra; il ne fut plus question de *rive*: et *arriver* prit la signification générale de venir à un point

déterminé: arriver à Paris; puis, figurément: arriver aux honneurs, à la vieillesse. Mais là ne s'est pas arrêtée l'extension de la signification. On lui a donné pour sujet des objets inanimés que l'on a considérés comme se mouvant et atteignant un terme: «De grands événements arrivèrent; ce désordre est arrivé par votre faute.» Enfin la dernière dégradation a été quand, pris impersonnellement, *arriver* a exprimé un accomplissement quelconque: «Il arriva que je le rencontrai.» Ici toute trace de l'origine étymologique est effacée; pourtant la chaîne des significations n'est pas interrompue. L'anomalie est d'avoir expulsé de l'usage le sens primitif; et il est fâcheux de ne pas dire comme nos aïeux: Le vent les *arriva*.

Artillerie.—Ce mot est un exemple frappant de la force de la tradition dans la conservation des vieux mots, malgré le changement complet des objets auxquels ils s'appliquent. Dans *artillerie*, il n'est rien qui rappelle la poudre explosive et les armes à feu. Ce mot vient d'*art*, et ne signifie pas autre chose que objet d'art, et, en particulier, d'art mécanique. Dans le moyen âge, *artillerie* désignait l'ensemble des engins de guerre soit pour l'attaque, soit pour la défense. La poudre ayant fait tomber en désuétude les arcs, arbalètes, balistes, châteaux roulants, béliers, etc., le nom d'*artillerie* passa aux nouveaux engins, et même se renferma exclusivement dans les armes de gros calibre, non portatives. Il semblait qu'une chose nouvelle dût amener un nom nouveau; il n'en fut rien. Le néologisme ne put se donner carrière; et, au lieu de recourir, comme on eût fait de notre temps, à quelque composé savant tiré du grec, on se borna modestement et sagement à transformer tout l'arsenal à cordes et à poulies en l'arsenal à poudre et à feu. Seulement, il faut se rappeler, quand on lit un texte du quatorzième siècle, qu'*artillerie* n'y signifie ni arquebuse, ni fusil, ni canon.

Assaisonner.—Le sens propre de ce mot, comme l'indique l'étymologie, est: cultiver en saison propre, mûrir à temps. Comment a-t-on pu en venir, avec ce sens qui est le seul de la langue du moyen âge, à celui de mettre des condiments dans un mets? Voici la transition: en un texte du treizième siècle, viande *assaisonnée* signifie aliment cuit à point, ni trop, ni trop peu, comme qui dirait mûri à temps. Du moment qu'*assaisonner* fut entré dans la cuisine, il n'en sortit plus, et de cuire à point il passa à l'acception de mettre à point pour le goût à l'aide de certains ingrédients; sens qu'il a uniquement parmi nous.

Assassin.—Ce mot ne contient rien en soi qui indique mort ou meurtre. C'est un dérivé de *haschich*, cette célèbre plante enivrante. Le Vieux de la Montagne, dans le treizième siècle, enivrait avec cette plante certains de ses affidés, et, leur promettant que, s'ils mouraient pour son service, ils obtiendraient les félicités dont ils venaient de prendre un avant-goût, il leur désignait ceux qu'il voulait frapper. On voit comment le haschich est devenu signe linguistique du meurtre et du sang.

Attacher, attaquer.—Ces mots présentent deux anomalies considérables. La première, c'est qu'ils sont étymologiquement identiques, ne différant que par la prononciation; *attaquer* est la prononciation picarde d'*attacher*. La seconde est que, *tache* et *tacher* étant les simples de nos deux verbes, les composés *attacher* et *attaquer* ne présentent pas, en apparence, dans leur signification, de relation avec leur origine. Il n'est pas mal à l'usage d'user de l'introduction irrégulière et fortuite d'une forme patoise pour attribuer deux acceptions différentes à un même mot; et même, à vrai dire, il n'est pas probable, sans cette occasion, qu'il eût songé à trouver dans *attacher* le sens d'*attaquer*. Mais comment a-t-il trouvé le sens d'*attacher* dans *tache* et *tacher*, qui sont les simples de ce composé? C'est que, tandis que dans *tache* mourait un des sens primordiaux du mot qui est: ce qui fixe, petit clou, ce sens survivait dans *attacher*. Au seizième siècle, les formes *attacher* et *attaquer* s'emploient l'une pour l'autre; et Calvin dit *s'attacher* là où nous dirions *s'attaquer*. Ce qui attaque a une pointe qui pique, et le passage de l'un à l'autre sens n'est pas difficile. D'autre part, il n'est pas douteux que *tache*, au sens de ce qui salit, ne soit une autre face de *tache* au sens de ce qui fixe ou se fixe. De la sorte on a la vue des amples écarts qu'un mot subit en passant du simple au composé, avec cette particularité ici que le sens demeuré en usage dans le simple disparaît dans le composé, et que le sens qui est propre au composé a disparu dans le simple complètement. C'est un jeu curieux à suivre.

Avouer.—Quelle relation y a-t-il entre le verbe *avouer*, confesser, *confiteri*, et le substantif *avoué*, officier ministériel chargé de représenter les parties devant les tribunaux? L'ancienne étymologie, qui ne consultait que les apparences superficielles, aurait dit que l'avoué était nommé ainsi parce que le plaideur lui avouait, confessait tous les faits relatifs au procès. Mais il n'en est rien; et la recherche des parties constituantes du mot ne laisse aucune place aux explications imaginaires. *Avouer* est formé de *à* et *voeu*; en conséquence, il signifie proprement faire voeu à quelqu'un, et c'est ainsi qu'on l'employait dans le langage de la féodalité. Le fil qui de ce sens primitif conduit à celui de confesser est subtil sans doute, mais très visible et très sûr. De faire voeu à quelqu'un, *avouer* n'a pas eu de peine à signifier: approuver une personne, approuver ce qu'elle a fait en notre nom. Enfin une nouvelle transition,

légitime aussi, où l'on considère qu'avouer une chose c'est la reconnaître pour sienne, mène au sens de confesser: on reconnaît pour sien ce que l'on confesse. Et l'*avoué*, que devient-il en cette filière? Ce substantif n'est point nouveau dans la langue, et jadis il désignait une haute fonction dans le régime féodal, fonction de celui à qui l'on se vouait et qui devenait un défenseur. L'officier ministériel d'aujourd'hui est un diminutif de l'avoué féodal; c'est celui qui prend notre défense dans nos procès.

Bondir.—Supposez que nous ayons conservé l'ancien verbe *tentir* (nous n'avons plus que le composé *retentir*), et qu'à un certain moment de son existence *tentir* change subitement de signification, cesse de signifier faire un grand bruit, et prenne l'acception de rejaillir, ressauter; vous aurez dans cette supposition l'histoire de *bondir*. Jusqu'au quatorzième siècle, il signifie uniquement retentir, résonner à grand bruit; puis tout à coup, sans qu'on aperçoive de transition, il n'est plus employé que pour exprimer le mouvement du saut; il est devenu à peu près synonyme de sauter. Nous aurons, je crois, l'explication de cet écart de signification en nous reportant au substantif *bond*. Ce substantif, dont on ne trouve des exemples que dans le cours du quatorzième siècle, n'a pas l'acception de grand bruit, de retentissement, qui appartient à l'emploi primitif du verbe *bondir*; le sens propre en est mouvement d'un corps qui, après en avoir heurté un autre, rejaillit. C'est par le sens de rejaillissement que les deux acceptions, la primitive et la dérivée, peuvent se rejoindre. Un grand bruit, un retentissement, a été saisi comme une espèce de rejaillissement; et, une fois mis hors de la ligne du sens véritable, l'usage a suivi la pente qui s'offrait, a oublié l'acception primitive et étymologique, et en a créé une néologique, subtile en son origine et très éloignée de la tradition.

Charme.—Le mot *charme*, qui vient du latin *carmen*, chant, vers, ne signifie au propre et n'a signifié originairement que formule d'incantation chantée ou récitée. C'est le seul sens que l'ancienne langue lui attribue; même au seizième siècle il n'a pas encore pris l'acception de ce qui plaît, ce qui touche, ce qui attire; du moins mon dictionnaire n'en contient aucun exemple. C'est vers le dix-septième siècle que cet emploi néologique s'est établi. La transition est facile à concevoir. Aujourd'hui la signification primitive commence à s'obscurcir, à cause que l'usage du charme incantation, banni tout à fait du milieu des gens éclairés, se perd de plus en plus parmi le reste de la population. Mais considérez à ce propos jusqu'où peut aller l'écart des significations: le latin *carmen* en est venu à exprimer les beautés qui plaisent et qui attirent. L'imaginer aurait été, si l'on ne tenait les intermédiaires, une bien téméraire conjecture de la part de l'étymologiste.

Chercher.—Le latin a *quaerere*; notre langue en a fait *quérir*, avec la même signification. Le latin vulgaire avait *circare*, aller tout autour, parcourir; notre langue en fit *chercher*, non pas avec l'acception de quérir, mais avec celle de l'étymologie, parcourir: «Toute France a *cerchie* (il a parcouru toute la France)», dit un trouvère. Jusque-là tout va bien; et chacun de ces deux mots reste sur son terrain. Mais, à un certain moment, *chercher* perd le sens de parcourir et prend celui de quérir. C'est un fort néologisme de signification, qui paraît avoir commencé dès le treizième siècle. Par quels intermédiaires a-t-on passé du sens primitif au sens secondaire? De très bonne heure, à côté du sens de parcourir, *chercher* eut celui de porter les pas en tous sens, et même de porter en tous sens la main, et l'on disait chercher un pays, chercher un corps, ce que nous exprimerions aujourd'hui par fouiller un pays, fouiller un corps. A ce point nous sommes très près du sens moderne de *chercher*, qui en effet s'impatronisa dans l'usage et en bannit les deux anciennes acceptions de ce verbe. Bien plus, à mesure que le sens de s'efforcer de trouver a prédominé dans *chercher*, *quérir* est tombé en désuétude, et aujourd'hui il est à peine usité. Le néologisme, fort ancien il est vrai, dont *chercher* a été l'objet, n'a pas été heureux. Il eût mieux valu conserver le plein emploi de *quérir*, qui est le mot latin et propre, et garder *chercher* en son acception primitive, incomplètement suppléée par parcourir.

Chère.—Ce mot vient du latin vulgaire et relativement moderne *cara*, qui signifiait face, et qui était lui-même une dérivation du grec <ka'ra>. Cette altération du sens primitif, ce sont les Latins qui s'en sont chargés. Puis est venu le vieux français qui n'emploie le mot *chère* qu'au sens de face, de visage. Faire bonne chère, c'est faire bon visage; de là à faire bon accueil il n'y a pas loin; aussi cette acception a-t-elle eu cours jusque dans le commencement du dix-septième siècle. Ces deux sens sont aujourd'hui hors d'usage; le nouveau, qui les a rejetés dans la désuétude, est bien éloigné: faire bonne chère, mauvaise chère, c'est avoir un bon repas, un mauvais repas. Sans doute, un bon repas est un bon accueil; mais pour quelqu'un qui ignore l'origine et l'emploi primitif du mot, il est impossible de soupçonner que le sens de visage est au fond de la locution. Ce qui est pis, c'est qu'évidemment l'usage moderne s'est laissé tromper par la similitude de son entre chère et chair; chair l'a conduit à l'idée de repas, et l'idée de repas a expulsé celle d'accueil.

Chétif.—Cet adjectif vient du latin *captivus*, captif, prisonnier de guerre; aussi dans l'ancienne langue a-t-il le sens de prisonnier. Mais de très bonne heure cette signification primitive se trouve en

concurrence avec la signification dérivée, celle de misérable. Les Latins ne sont point les auteurs de la dérivation que le mot a subie; ce sont les Romains qui l'ont ainsi détourné; détournement qui, du reste, se conçoit sans beaucoup de peine, le prisonnier de guerre étant sujet à toutes les misères. A mesure que le temps s'est écoulé, le français y a laissé tomber en désuétude l'acception du captif, et il n'y est plus resté que celle du misérable. Mais une singularité est survenue; au seizième siècle, la langue savante a francisé *captivus*, et en a fait *captif*. Les procédés de la langue populaire et de la langue savante sont tellement différents, que *chétif* et *captif*, qui sont pourtant le même mot, marchent côte à côte sans se reconnaître. Il faut convenir que, *chétif* ayant irrévocablement perdu son sens de prisonnier, *captif* est un assez heureux néologisme du seizième siècle.

Choisir.—Le mot germanique qui a produit notre *choisir* signifie voir, apercevoir, discerner. Aussi est-ce l'unique acception que *choisir* a dans l'ancien français. *Choisir* au sens d'élire ne commence à paraître qu'au quatorzième siècle. A mesure que *choisir* s'établissait au sens d'élire, élire lui-même éprouvait une diminution d'emploi. Le français moderne n'a gardé aucune trace de la vraie et antique acception de *choisir*. Il n'a pas été nécessaire de donner une forte entorse au mot pour lui attacher le sens d'élire; et discerner, qu'il renferme, conduit sans grande peine à faire un choix. Ici se présente une singularité; tandis que, anciennement, *choisir* n'a que le sens de voir, *choix* n'a en aucun temps celui de vue, de regard: il veut toujours dire élection. Dès l'origine, le traitement du verbe a été différent du traitement du substantif. Discernement, si voisin du sens d'élection, a prévalu dans celui-ci tandis que le sens plus général de voir prévalait, selon l'étymologie, dans celui-là. Dès lors on conçoit que le quatorzième siècle ne fit pas un grand néologisme de signification quand il rendit *choisir* synonyme d'élire. Mais *choisir* au sens de voir en est mort; c'est un cas assez fréquent dans le cours de notre langue qu'une nouvelle acception met hors d'usage l'ancienne.

Compliment.—*Compliment* est le substantif de l'ancien verbe *complir*, et signifie accomplissement. Il a ce sens dans le seizième siècle. Le dix-septième siècle n'en tient aucun compte, et, laissant dans l'oubli cette acception régulière, il en imagine une autre, celle de paroles de civilité adressées à propos d'un événement heureux ou malheureux. Il aurait bien dû nous laisser entrevoir quels intermédiaires l'avaient conduit si loin dans ce néologisme de signification. Ce qui semble le plus plausible, en l'absence de tout document, c'est que, dans les paroles ainsi adressées, il a vu un accomplissement de devoir ou de bienséance; et le nom que portait cet acte (compliment ou accomplissement), il l'a transféré aux paroles mêmes qui s'y prononçaient. Notez en confirmation que le premier sens de compliment, selon le dix-septième siècle, est discours solennel adressé à une personne revêtue d'une autorité. C'est donc bien un accomplissement.

Converser, conversation.—*Converser*, d'après son origine latine, veut dire vivre avec, et n'a pas d'autre signification durant tout le cours de la langue, jusqu'au seizième siècle inclusivement. *Conversation*, qui en est le substantif, ne se comporte pas autrement, et nos aïeux ne l'emploient qu'avec le sens d'action de vivre avec. Puis, tout à coup, le dix-septième siècle, fort enclin aux néologismes de signification, se donne licence dans *conversation*; et il ne s'en sert plus que pour exprimer un échange de propos. Ce siècle, qu'on dit conservateur, ne le fut pas ici; car, s'il lui a été licite de passer du sens primitif au sens dérivé, il n'aurait pas dû abolir le premier au profit du second. C'est un dommage gratuit imposé à la langue. *Converser* a été plus heureux; il a les deux acceptions, et la tradition, d'ordinaire respectable, n'y a pas été interrompue.

Coquet, coquette.—Un *coquet* dans l'ancienne langue est un jeune coq. On ne peut qu'applaudir à l'imagination ingénieuse et riante qui a transporté l'air et l'apparence de ce gentil animal dans l'espèce humaine et y a trouvé une heureuse expression pour l'envie de plaire, pour le désir d'attirer en plaisant. On ne sait pas au juste quand la nouvelle acception a été attachée à *coquet*. Je n'en connais pas d'exemple avant le quinzième siècle.

Côte.—Le sens étymologique est celui d'os servant à constituer la cage de la poitrine. Longtemps, le mot n'en a pas eu d'autre; puis, au seizième siècle, on voit apparaître celui de penchant de colline. En cette acception l'ancienne langue disait un *pendant*. La côte d'une colline a été ainsi nommée par la même suggestion qui forma *côté* (*costé*) et *coteau* (*costeau*). On y vit une partie latérale, assimilée dès lors sans difficulté aux os composant la partie latérale de la poitrine. C'est le seizième siècle qui a eu le mérite d'imaginer un tel rapport. Nous usons, sans scrupule, de sa hardiesse néologique qui susciterait plus d'une clameur si elle se produisait aujourd'hui. Toutefois notons que nos aïeux (les aïeux antérieurs au seizième siècle) n'avaient pas été trop mal inspirés en nommant au propre un *pendant* ce que nous nommons une *côte* au figuré.

Cour.—Il y avait dans le latin un mot *cohors* ou *chors* qui signifiait enclos. Il se transforma dans le bas

latin en *curtis*, qui prit le sens général de demeure rurale. Devenu français, il s'écrivit, étymologiquement, avec un *t*, *court*, et figure sous cette forme dans maints noms de lieux, en Normandie, en Picardie et ailleurs. Comme, sous les Mérovingiens et les Carolingiens, les seigneurs et les rois habitaient ordinairement leurs maisons des champs, *court* prit facilement le sens de lieu où séjourne un prince souverain. On a là un exemple de l'anoblissement des mots. Celui-ci a quitté les champs pour entrer dans les villes et les palais. En la langue d'aujourd'hui, ces deux extrêmes se touchent encore: la basse-cour tient à l'usage primitif, et la cour des princes, à l'usage dérivé. Une fausse étymologie, qui naquit dans le quatorzième siècle et tira notre mot de *curia*, y supprima le *t*; mais outre que le *t* figure dans les dérivés, *courtois*, *courtisan*, *curia* devrait donner non pas *cour*, mais *cuire* ou *coire*. Nous avons laissé la bonne orthographe des douzième et treizième siècles (*court*), et gardé la mauvaise du quatorzième siècle; si bien qu'il est devenu difficile de comprendre comment, organiquement, on a fait pour former le dérivé *courtisan*; et l'usage est assez penaud quand on lui représente que *courtisan* jure avec *cour* ainsi travesti.

Démanteler.—Dans le seizième siècle, *démanteler* a le sens propre d'ôter le manteau, à côté du sens figuré: abattre les remparts d'une ville. Aujourd'hui le sens propre a disparu, et l'usage n'a conservé que le sens figuré. *Démanteler* est un néologisme dû au seizième siècle, qu'il faut féliciter d'avoir introduit ce mot au propre et au figuré. C'est vraiment une métaphore ingénieuse d'avoir comparé les remparts qui défendent une ville au manteau qui défend l'homme des intempéries. Honneur à ceux qui savent faire du bon néologisme!

Devis, devise, deviser.—Ces mots ne sont pas autre chose que le verbe *diviser*, qui a pris une acception particulière. D'abord, nos aïeux avaient, euphoniement, de la répugnance pour la même voyelle formant deux syllabes consécutives dans un mot; ils ont donc dit *deviser*; c'est ainsi que de *finire* ils avaient fait soit *fenir*, soit *finer*. Puis, usant à leur guise du sens du supin latin *divisum* qui leur avait donné *deviser*, à nous *diviser*, ils lui ont fait prendre l'acception de disposer, arranger, vu qu'une division se prête à un arrangement des parties. De là, *devise* a signifié manière, disposition, propos, discours; ce sens a disparu de la langue moderne, qui l'a transporté sur *devis*, propos, et aussi tracé, plan, projet. Quant à la *devise* d'aujourd'hui, elle est née du blason, qui donnait ce nom à la division d'une pièce honorable d'un écu. La *devise* du blason est devenue facilement synonyme d'emblème ou de petite phrase d'un emblème. Au sens de partager en parties, l'ancienne langue disait non *diviser* mais *deviser*, par la règle d'euphonie que j'ai rappelée ci-dessus. *Diviser* est refait sur le latin et n'apparaît qu'au seizième siècle; depuis lors, il n'est plus trace de *deviser* avec l'acception actuelle de *division*. Si la langue moderne avait gardé *deviser* pour mettre en parties, on aurait vu tout de suite que *deviser*, tenir des propos, était le même mot; aujourd'hui *deviser* et *diviser* sont deux, et ce n'est qu'une étymologie subtile, mais appuyée par les textes, qui en montre l'identité. En effaçant la trace de cette identité ici et ailleurs, l'usage ôte à la langue la faculté de voir dans le mot plus qu'il ne contient, pris isolément en soi. Un des charmes des langues anciennes est que la plupart des mots se laissent pénétrer par le regard de la pensée à une grande profondeur.

Donzelle.—*Donzelle* est un mot tombé de haut, car l'origine en est élevée. C'est la forme française du bas latin *dominicella*, petite dame, diminutif du latin *domina*. C'était en effet un titre d'honneur dans l'ancienne langue, équivalant à *damoiselle* ou *demoiselle*, qui ne sont d'ailleurs que d'autres formes du même primitif. *Demoiselle* n'a pas varié dans son acception distinguée; mais *donzelle* est devenu un terme leste ou de dédain. Les mots ont leurs déchéances comme les familles. Par un esprit de gausserie peu louable, le français moderne s'est plu à affubler d'un sens péjoratif les termes archaïques restés dans l'usage. *Donzelle* a été une de ses victimes.

Droit, droite.—L'acception de ce mot au sens de opposé à gauche ne paraît pas remonter au delà du seizième siècle; jusque-là, opposé à *gauche* s'était dit *destre*, du latin *dexter*. C'était le vrai mot, de vieille origine et consacré par l'antiquité première ou latine et par l'antiquité seconde ou de la langue d'oïl. Mais tout à coup *destre* tombe en désuétude; pour remplacer ce mot indispensable, l'usage va chercher l'adjectif *droit*, qui signifie direct, sans courbure, sans détours. Il a fallu certainement beaucoup d'imagination pour y trouver le côté opposé au côté gauche; néanmoins il valait bien mieux conserver *destre* que créer une amphibologie dans le mot *droit* en lui donnant deux sens qui ne dérivent l'un de l'autre que par une brutalité de l'usage. N'est-ce pas en effet une brutalité impardonnable que de tuer aveuglément d'excellents mots pour leur donner de très médiocres remplaçants?

Dupe.—La *dupe* est un ancien nom (usité encore dans le Berry sous la forme de *dube*) de la huppe, oiseau. La huppe ou dupe passe pour un des plus niais. Il a donc été facile à l'esprit populaire de transporter le nom de l'oiseau aux gens qui se laissent facilement attraper. Toutefois, il faut noter que

c'est l'argot ou jargon qui a fourni cette acception détournée; ainsi nous l'apprend Du Cange dans une citation d'un texte du quinzième siècle; citation qui montre que ce n'est pas d'aujourd'hui que la langue va chercher des suppléments dans l'argot. Quand on emploie le verbe *duper*, il est certainement curieux de parcourir en pensée le chemin qu'a fait le sens du langage populaire pour tirer d'une observation de chasseur ou de paysan sur le peu d'intelligence d'un oiseau un terme aussi expressif. Malheureusement, *dupe* comme nom de l'oiseau a complètement péri dans la langue actuelle. Quand nous disons un étourneau pour un homme étourdi, une pie pour une femme bavarde, comme étourneau et pie sont restés noms d'oiseaux, rien ne nous masque la métaphore. Mais *dupe* n'est plus pour nous un nom d'oiseau, et, au sens de personne facile à tromper, ce n'est qu'un signe que l'on penserait conventionnel, si l'étymologie ne rendait pas son droit à l'origine concrète, réelle, du mot.

Échapper.—Que l'on se reporte par la pensée au temps où nos aïeux parlaient encore latin, mais un latin populaire qui dérogeait beaucoup à la langue classique. A ce moment se forma le mot *capa*, que les étymologistes dérivent de *capere*, contenir, et qui désigne un vêtement embrassant tout le corps. Il fut facile d'en produire le composé *excapare*, signifiant tirer hors de la chape, ou sortir de la chape. Dans ce milieu néo-latin, le terme classique *evadere* n'était pas en usage. Le langage, et surtout le langage populaire, a de l'inclination pour le style métaphorique. C'est à ce style qu'appartient *échapper*; on se plut à dire sortir de la chape, au lieu de dire s'évader; et le verbe nous est resté, mais sans le piquant qu'il avait à l'origine; car qui, en disant *échapper*, songe désormais à une *chape*, ou, s'il y songe, ose se fier à une si forte métaphore?

Éclat.—Les néologismes de signification sont quelquefois à noter aussi bien que les néologismes de mot. D'origine, *éclat* signifie un fragment détaché par une force soudaine. Dès le quinzième siècle, tout en gardant son acception primitive, il prend celle de bruit grand et soudain; mais ce n'est que dans le dix-septième siècle qu'il reçoit sa dernière transformation, celle qui, au propre et au figuré, lui attribue l'acception d'apparition d'une grande lumière. Les transformations de sens sont bien enchaînées. L'usage a mis un long temps entre chacune; la rupture d'un fragment l'a conduit à un grand bruit; puis un grand bruit l'a conduit à une grande lumière. Il n'y a qu'à le féliciter d'avoir ainsi étendu le champ occupé par le mot.

Éconduire.—Ce verbe est un cas assez compliqué de pathologie linguistique. Il ne se trouve qu'au quinzième siècle avec le sens d'excuser, c'est-à-dire de se défaire, par paroles, de quelqu'un ou de quelque chose. Or ce sens ne peut, à aucun titre, appartenir à *éconduire*, qui représente *exconducere*, conduire hors. Mais, dans les siècles antérieurs qui n'ont pas *éconduire*, on trouve *escondire*, qui a précisément, et par l'étymologie et par l'usage, la signification d'employer la parole pour écarter quelqu'un ou quelque chose; car il vient du latin fictif *excondicere*. A un certain moment, la langue, se méprenant, a donné à *escondire* la forme *éconduire*, en lui laissant son acception propre qui ne lui convenait plus; puis, l'étymologie reprenant ses droits, les modernes, sans lui ôter sa signification usurpée, lui ont restitué le sens légitime de conduire hors. Si au quinzième siècle l'usage n'avait pas commis la lourde faute de transformer *escondire* en *éconduire*, on aurait gardé *escondire* pour se défaire de... par paroles, et créé *escondire* pour écarter, éloigner. Au lieu de cela, il a doublé la méprise; si c'est *escondire* qu'il a voulu garder, ce verbe ne peut signifier conduire hors; si c'est *éconduire* qu'il a voulu créer, ce verbe ne peut signifier se défaire par paroles. Mais le mal est fait; il ne reste plus qu'à se soumettre et à juger.

Épellation, épeler.—Eh quoi! va-t-on me dire, vous écrivez *épellation* par deux *l* et *épeler* par une seule; soyez donc conséquent, et mettez ou *épellation* ou *épeller*. Ami lecteur, ne m'accusez pas, c'est l'usage qui le veut; mais il n'a pas été judicieux, d'autant plus digne de blâme que *épellation* est un néologisme qui n'aurait pas dû présenter de difformité. Il est bien vrai que nous disons *appeler* par une seule *l*, et *appellation* par deux; et c'est sur ce modèle qu'on s'est cru autorisé à écrire et à prononcer *épellation*; faible justification d'une faute d'orthographe. *Appellation* dérive non de *appeler*, mais directement du latin *appellationem*, tandis qu'il n'y a point de latin *expellationem* qui puisse donner *épellation*; ce mot vient donc d'*épeler*, et l'on n'avait pas la liberté de doubler *l*. Mais qu'est ce verbe *épeler*? un très vieux mot qu'on trouve dans nos anciens textes, qui n'a rien de commun avec *appeler* et qui provient du germanique. Le sens propre en est expliquer, signifier; la langue moderne, le détournant de son acception générale, lui a donné l'acception spéciale de nommer les lettres pour en former un mot. Et vraiment, quand on lit dans un document du douzième siècle: *Bethsames, cest nom espelt* (ce nom veut dire) *cité de soleil*, on touche le moderne *épeler*. Fait bien curieux, certains mots peuvent avoir une existence latente que rien ne révèle; on les croirait morts et pourtant ils ne le sont pas. *Espeler* au sens d'expliquer, de signifier, est depuis longtemps hors d'usage; il semblait oublié; mais il ne l'était pas tellement que l'usage ne soit allé le chercher dans sa retraite, et même l'ait assez rajeuni pour lui attribuer un emploi nouveau.

Épiloguer.—Les mots ne nous appartiennent pas; ils proviennent non de notre fonds, mais d'une tradition. Nous ne pouvons en faire sans réserve ce que nous voulons, ni les séparer de leur nature propre pour les transformer en purs signes de convention. On est donc toujours en droit de rechercher, dans les remaniements que l'usage leur inflige, ce qui reste, si peu que ce soit, de leur acception primordiale et organique. *Épiloguer* exista dans les quinzième et seizième siècles. Je n'en connais pas d'exemple qui remonte plus haut, à moins qu'on ne suppose l'existence du verbe grâce à l'existence du substantif verbal, attestée au quatorzième siècle par une citation de Du Gange: «*Épilogacion*, c'est longue chose brièvement récitée.» *Épilogue*, *epilogus*, <epi'logos>, signifient discours ajouté à un autre discours; aussi le verbe qui en dérive n'a-t-il dans ces deux siècles que le sens de résumer, récapituler. Jusque-là tout va de soi; mais le dix-septième siècle, qui reçoit le mot, n'en respecte pas la signification, et il l'emploie sans vergogne au sens de critiquer, trouver à redire. Est-ce pure fantaisie? non, pas tout à fait; dans ces écarts il y a de la fantaisie sans doute, mais il y a aussi un rémora imposé par le passé. A ce terme manifestement d'origine savante et qui lui déplut comme terme courant, l'usage, en un moment d'humeur, s'avisait de lui infliger une signification péjorative; et, cela fait, on passa sans grande peine de résumer, récapituler, à critiquer, trouver à redire.

Espiègle.—On peut admirer comment une langue sait faire de la grâce et de l'agrément avec un mot qui semblait ne pas s'y prêter. Il y a en allemand un vieux livre intitulé *Till Ulspiegle*, qui décrit la vie d'un homme ingénieux en petites fourberies. Remarquons que *Ulespiegel* signifie miroir de chouette. Laisant de côté ce qui pouvait se rencontrer de peu convenable dans les faits et gestes du personnage, notre langue en a tiré le joli mot *espiègle*, qui ne porte à l'esprit que des idées de vivacité, de grâce et de malice sans méchanceté. C'est vraiment, qu'on me passe le jeu de mot, une espièglerie de bon aloi, que d'avoir ainsi transfiguré le vieil et rude *Ulespiegle*.

Fille.—Ce mot, si noble et si doux, est un de ceux que la langue moderne a le plus maltraités; car elle y a introduit quelque chose de malhonnête. L'ancienne langue exprimait par *fille* uniquement la relation de l'enfant du sexe féminin au père ou à la mère; elle avait plusieurs mots pour désigner la jeune femme, *mescine*, *touse*, *bachele* et son diminutif *bachelette*, *garce* (voy. ce mot plus loin), enfin *pucelle*, qui n'avait pas le sens particulier d'aujourd'hui et qui représentait, non pour l'étymologie, mais pour la signification, le latin *puella*. La perte profondément regrettable de ces mots essentiels a fait qu'il n'a plus été possible de rendre, sinon par une périphrase (*jeune fille*), le latin *puella*, ou bien l'allemand *Mädchen* et l'anglais *maid*. Mais ce n'a pas été le seul dommage: *fille* a été dégradé jusqu'à signifier la femme qui se prostitue. L'usage est parfois bien intelligent et bien ingénieux; mais ici il s'est montré dénué de prévoyance et singulièrement grossier et malhonnête.

Finance.—Le latin disait *solvere* pour payer. De ce verbe, l'ancien français fit *soudre* avec le même sens. Pourquoi ce verbe, qui satisfaisait au besoin de rendre une idée essentielle, ne devint-il pas d'un usage commun, et laissa-t-il à la langue l'occasion de chercher à détourner de leur acception effective des mots qui ne songeaient guère, qu'on me permette de le dire, à leur nouvel office? C'est ce qui n'est pas expliqué et rentre dans ce que j'appelle pathologie verbale. D'un côté, l'imagination populaire se porta sur le verbe latin *pacare*, apaiser, pour lui imposer le sens de payer; et, en effet, un paiement est un apaisement entre le créancier et le débiteur. En même temps, l'ancienne langue prenait le verbe *finer*, qui signifie *finir*, et s'en servait pour dire: payer une somme d'argent; en effet, effectuer un paiement c'est finir une affaire. Du participe présent de ce verbe *finer*, aujourd'hui inusité, vient le substantif *finance*, qui avait aussi dans l'ancienne langue le sens primitif de terminaison. En se détériorant de la sorte, c'est-à-dire en prenant une acception très détournée, tout en laissant tomber hors de l'usage l'acception naturelle, les mots deviennent des signes purement algébriques qui ne rappellent plus à l'esprit rien de concret et d'imagé. Si *finance* signifiait terminaison était resté à côté de *finance* signifiait argent, on aurait été constamment invité à se demander quel était le lien entre les deux idées; mais, l'un étant effacé, l'autre n'est plus qu'un signe arbitraire pour tout autre que l'étymologiste, qui fouille et interprète le passé des mots.

Flagorner.—Quelle que soit l'étymologie de ce mot, qui demeure douteuse, le sens ancien (on n'a pas d'exemples au delà du quinzième siècle) est bavarder, dire à l'oreille; puis ce sens se perd, et sans transition, du moins je ne connais pas d'exemple du dix-septième siècle, on voit au dix-huitième *flagorner* prendre l'acception qui est seule usitée présentement. Quelle est la nuance qui a dirigé l'usage pour infliger au verbe cette considérable perversion? Est-ce que, inconsciemment, on a attribué par une sorte de pudeur linguistique, à la *flagornerie* le soin de parler bas, de ne se faire entendre que de près et à voix basse? Ou bien plutôt, est-ce que, la syllabe initiale *fla* étant commune à *flagorner* et à *flatter*, l'usage, qui ne sait pas se défendre contre ces sottises confusions, a cru à une communauté d'origine et de sens?

Flatter.—Le latin avait *blandiri*, dont le vieux français fit *blandir*. Mais les couches populaires n'étaient pas un milieu où tous les beaux mots aient eu le droit ou la chance de pénétrer; et leur parler, qui fit si souvent la loi, chercha un vocable qui fût plus à leur portée. Le germanique *flat* ou *flaz*, qui signifie plat, avait passé dans les Gaules. On en fit le verbe *flatter*, qui signifiait proprement rendre plat, puis alla figurément au sens de caresser comme avec la main, et par suite de flatter. C'est ainsi que l'on suppléa à *blandiri*, qui ne devint pas populaire, et à *adulari*, qui n'a laissé dans la langue d'oïl aucune trace. *Adulateur* ne se trouve que dans le quatorzième siècle et *aduler* dans le quinzième. Ce sont des mots savants, forgés directement du latin; la vieille langue en eût fait le substantif *aülere*, *aüleor* et le verbe *aüler*.

Franchir.—Personne de ceux qui emploient couramment ce verbe ne songe au sens propre et ancien. Dans la langue des hauts temps, il n'a que la signification de rendre franc, libre; et, s'il l'avait conservée jusqu'à nous, on s'indignerait de l'audace du novateur qui l'emploierait pour signifier: traverser franchement, résolument des obstacles. Ce hardi néologisme s'est opéré au quinzième siècle; et, ce qu'il y a de curieux, c'est qu'il a fait tomber en complète désuétude l'acception légitime, et qu'il est resté seul en possession de l'usage. Dans l'opinion commune, l'usage est un despote qui fait ce qu'il veut, sans autre règle que son caprice; mais son caprice même ne peut se soustraire aux conditions que chaque mot présente; et, quand on recherche ces conditions, on trouve qu'il a obéi autant qu'il a commandé.

Fripon.—*Fripon*, au début de son emploi, signifia seulement gourmand, aimant à manger: c'est au dix-septième siècle que le changement de sens s'opère. Cependant *friponner*, qui veut dire bien manger, commence au seizième siècle, dans Montaigne, à prendre le sens actuel et moderne. Aujourd'hui le sens original est complètement oublié. Ici encore l'acception néologique a tué l'acception primitive. Tout en blâmant ces exécutions qui sacrifient complètement l'ancien au nouveau, ce qui importe ici, c'est de concevoir par quelle déviation l'usage a passé de l'un à l'autre. Le *fripon* (gourmand) est entaché d'un défaut; de plus, il est fort enclin aux petits larcins pour satisfaire sa gourmandise. C'est là que le néologisme a trouvé son point d'appui pour faire d'un gourmand un filou. *Fripon* aurait lieu de se plaindre d'avoir été ainsi métamorphosé. C'est une dégradation; car, d'un défaut léger et qui n'est pas toujours mal porté, on a fait un coquin, un voleur. D'autres mots tombent de plus haut; mais ce n'en est pas moins une chute.

Fronder.—Qui aurait jamais imaginé que *fronder*, c'est-à-dire lancer une pierre ou une balle avec la fronde, engin qui n'est presque plus en usage, prendrait le sens de faire le mécontent, critiquer? C'est un hasard qui a produit ce singulier résultat. Au temps des troubles de la minorité de Louis XIV, des enfants avaient l'habitude de se réunir dans les fossés de Paris pour lancer des pierres avec la fronde, se dispersant dès qu'ils voyaient paraître le lieutenant civil et revenant quand il n'était plus là. Bachaumont compara, un jour, le parlement à ces enfants qui lançaient des pierres, que la police dispersait et qui revenaient pour recommencer. De là vint la *Fronde*, nom de la révolte contre Mazarin et contre l'autorité royale, et la *Fronde* produisit sans peine le verbe *fronder*.

Gagner.—Ce verbe, par son étymologie germanique, a le sens de paître, qu'il a conservé en termes de chasse, et dans *gagnage* qui veut dire pâturage. La langue d'oïl, du sens rural de paître, a passé à l'acception rurale aussi de labourer; puis le profit fait par la culture s'est dans *gagner* généralisé à signifier toute sorte de profits, seul sens resté en usage. La même déviation de signification se voit dans le provençal *gazanhar* et l'italien *guadagnare*. Cette déviation mérite d'être notée à cause du fait parallèle que la langue latine présente: le latin *pecunia*, qui signifie argent monnayé, est originairement un terme rural, par *pecus*, mouton, bête de campagne. Le mot latin nous reporte à un temps très ancien où, dans la vieille Italie, les troupeaux faisaient la principale richesse. *Gagner* est d'une époque beaucoup moins reculée; pourtant lui aussi représente un état de choses où la puissance tient un haut rang dans la fortune des hommes; c'est que l'invasion germanique, à laquelle le mot *gagner* appartient, avait reproduit quelqu'une des conditions d'une société pastorale.

Galetas.—Quelle déchéance! A l'origine, *galetas* est le nom d'une tour de Constantinople. Puis ce mot vient à signifier un appartement dans la maison des templiers, à la Cour des comptes, et une partie importante d'un grand château. La chute n'est pas encore complète; mais, au quinzième siècle, le sens s'amointrit; et, au seizième, le *galetas* est devenu ce que nous le voyons. C'est bien la peine de venir des bords du Bosphore pour se dégrader si misérablement. N'est-ce pas ainsi que l'on voit des familles descendre peu à peu des hauts rangs et se perdre dans la misère et l'oubli de soi-même?

Garce, garçon, gars.—Ces trois mots n'en font qu'un, proprement: *gars* est le nominatif, du bas latin *garcio*, avec l'accent sur *gar*; *garçon* est le régime, de *garcionem*, avec l'accent sur *o*: *garce* est le

féminin de *gars*. Dans l'ancienne langue, *gars*, *garçon*, signifie enfant mâle, jeune homme; mais, de bonne heure, il s'y mêle un sens défavorable, et souvent ce vocable devient un terme d'injure, signifiant un mauvais drôle, un lâche. Cette acception fâcheuse n'a pas pénétré dans la langue moderne. Il n'en est pas de même de *garce*. Tandis que, dans l'ancienne langue, *garce* signifie une jeune fille, en dehors de tout sens mauvais, il est devenu dans la langue moderne un terme injurieux et grossier. Il semblerait que le mot n'a pu échapper à son destin: en passant dans l'usage moderne, *garçon* s'est purifié, mais *garce* s'est dégradé. Il vaut la peine de considérer d'où provient ce jeu de significations. Le sens propre de *garçon*, *garce*, est jeune homme, jeune femme. Comme les jeunes gens sont souvent employés en service, le moyen âge donna par occasion à *garçon* l'acception de serviteur d'un ordre inférieur, au-dessous des écuyers et des sergents. Une fois cette habitude introduite, on conçoit qu'une idée péjorative ait pris naissance à l'égard de ce mot, comme il est arrivé pour *valet*. De là le sens injurieux que l'ancienne langue, non la moderne, attribua à *garçon*. Ceci est clair; mais comment *garce* est-il tombé si bas qu'il ne peut plus même être prononcé honnêtement? Je ne veux voir là que quelque brutalité de langage qui malheureusement a pris pied, flétrissant ce qu'elle touchait; brutalité qui se montre, à un pire degré encore, dans *filles*, dont il faut comparer l'article à celui de *garce*.

Garnement.—*Garnement*, anciennement *garniment*, vient de *garnir*. Comment un mot issu d'une telle origine a-t-il pu jamais arriver au sens de mauvais drôle, de vaurien? Le sens original est ce qui garnit: vêtement, ornement, armure. Dans les hauts temps, il n'y en a pas d'autre. Mais, au quatorzième siècle (car ce grand néologisme d'acception ne nous appartient pas, il appartient à nos aïeux), l'usage transporte hardiment ce qui garnit à celui qui est garni; et, avec l'épithète de méchant, de mauvais, il fait d'une mauvaise vêtue un homme qui ne vaut pas mieux que son habillement. Il va même (car il ne dit jamais un bon garnement) jusqu'à supprimer l'épithète méchant, mauvais, sans changer le sens: un garnement. On doit regretter que, pour la singularité des contrastes, le sens de vêtement n'ait pas été conservé à côté de celui de mauvais sujet.

Garnison.—*Garnison* et *garnement* sont un même mot, avec des finales différentes et avec une signification primitive identique. Ils expriment tous les deux ce qui garnit: vêtements, armures, provisions. Longtemps ils n'ont eu l'un et l'autre que cette acception; mais, dans le cours du parler toujours vivant et toujours mobile, on a vu ce qu'il est advenu de *garnement*, qui n'a gardé aucune trace du sens qui lui est inhérent. La transformation a été moins étrange pour *garnison*. Du sens de ce qui garnit, il n'y a pas très loin au sens d'une troupe qui défend, garnit une ville, une forteresse. Mais, quand on lit, par exemple, une phrase comme celle-ci: *Le plus méchant garnement de la garnison*, quel est celui qui, sans être averti, imaginera qu'il a là sous les yeux deux mots de même origine et de même acception première?

Gauche.—L'ancienne langue ne connaît que *senestre*, en latin *sinister*. Puis au quinzième siècle apparaît un mot (*gauche*) signifiant qui n'est pas droit, qui est de travers. Au quinzième siècle, *senestre* commence à tomber en désuétude, et c'est *gauche* qui le remplace. Pourquoi? peut-être parce que, le sentiment de l'usage attachant une infériorité à la main de ce côté, *senestre* n'y satisfait pas. Il y avait satisfait dans la latinité; car *sinister* a aussi un sens péjoratif que nous avons conservé dans le vocable moderne *sinistre*. En cet état, l'usage se porta sur *gauche*, qui remplit la double condition de signifier opposé au côté droit et opposé à adresse. L'italien, mû par un même mobile, a dit la main gauche de deux façons: *stanca*, la main fatiguée, et *manca*, la main estropiée.

Geindre.—*Geindre* est la forme française régulière que doit prendre le latin *gemere*. Avec l'accent sur la première syllabe, *gémère* n'a pu fournir qu'un mot français où cette même première syllabe eût l'accent. Mais à côté, dès les anciens temps, existait *gémir*, qui provient d'une formation barbare, *gemère*, au lieu de *gémère*. Ces deux verbes, l'usage moderne ne les a pas laissés synonymes. Suivant la tendance qu'il a de donner à la forme la plus archaïque un sens péjoratif, il a fait de *geindre* un terme du langage vulgaire où le gémissement est présenté comme quelque chose de ridicule ou de peu sérieux. Au contraire, *gémir* est le beau mot, celui qui exprime la peine morale et la profonde tristesse.

Gent, s. f.—Il est regrettable, je dirais presque douloureux, que des mots excellents et honorables subissent une dégradation qui leur inflige une signification ou basse ou moqueuse et qui les relègue hors du beau style. *Gent* en est un exemple. Encore au commencement du dix-septième siècle, il était d'un usage relevé, et Malherbe disait la gent qui porte turban; le cardinal du Perron, une gent invincible aux combats; et Segrais, cette gent farouche. Aujourd'hui cela ne serait pas reçu; on rirait si quelque chose de pareil se rencontrait dans un vers moderne de poésie soutenue; car *gent* ne se dit plus qu'en un sens de dénigrement ou qu'en un sens comique. A quoi tiennent ces injustices de l'usage? à ce que *gent*, tombant peu à peu en désuétude, est devenu archaïque. Sous ce prétexte, on l'a dépouillé de la noblesse, et on en a fait un roturier ou un vilain.

Gourmander.—*Gourmander*, verbe neutre, signifie manger en gourmand, et ne présente aucune difficulté; c'est un dérivé naturel de l'adjectif. Mais *gourmander*, verbe actif, signifie réprimander avec dureté ou vivacité; comment cela, et quelle relation subtile l'usage a-t-il saisie entre les deux significations? Malheureusement, *gourmand* ne paraît pas un mot très ancien, du moins le premier exemple connu est du quatorzième siècle; de plus, l'origine en est ignorée; ces deux circonstances ôtent à la déduction des sens son meilleur appui. Pourtant une lueur est fournie par E. Deschamps, écrivain qui appartient aux quatorzième et quinzième siècles. Il parle d'une souffrance qui vient chaque jour vers la nuit *Pour son corps nuire et gourmander*. *Gourmander* signifie ici léser, attaquer. Faut-il penser que de l'idée de *gourmand* attaquant les mets, on a passé à l'idée de l'effet de cette attaque, et qu'on a fait de la sorte *gourmander* synonyme, jusqu'à un certain point, de nuire et d'attaquer? Cela est bien subtil et bien fragile; mais je n'ai rien de mieux. *Gourmander* est un problème que je livre aux curieux de la dérivation des significations; c'est une partie de la lexicographie qui a son intérêt.

Greffe (le) et *Greffe* (la).—Parmi les personnes étrangères aux études étymologiques, nul ne pensera que le *greffe* d'un tribunal et la *greffe* des jardiniers soient un seul et même mot. Rien pourtant n'est mieux assuré. Les deux proviennent du latin *graphium*, poinçon à écrire; on sait que les anciens écrivaient avec un poinçon sur des tablettes enduites de cire. De poinçon à écrire, on tire le sens de lieu où l'on écrit, où l'on conserve ce qui est écrit. Voilà pour *greffe* du tribunal. Mais c'est aussi d'un poinçon que l'on se sert pour pratiquer certaines entes; de là on tire l'action de placer une ente et le nom de l'ente elle-même. Voilà pour la *greffe* des jardiniers. Heureusement l'usage a mis, par le genre, une différence entre les deux emplois.

Grief, *griève*.—*Grief* nous offre une déformation de prononciation; il représente le *grav* du latin *gravis*, qui est monosyllabique; et pourtant il est devenu chez nous disyllabique. C'est une faute contre la dérivation étymologique, laquelle ne permet pas de dédoubler un *a* de manière à en faire deux sons distincts.

Cela a été causé par une particularité de la très ancienne orthographe. Dans les hauts temps, ce mot s'écrivait *gref* ou *grief*, mais était, sous la seconde forme, monosyllabique comme sous la première. Comment prononçait-on *grief* monosyllabe? nous n'en savons rien. Toujours est-il que, dans les bas temps, l'orthographe *grief* ayant prévalu, il fut impossible de l'articuler facilement en une seule émission de voix. De là est né le péché fâcheux contre l'équivalence des voyelles en *gravis* dans le passage du latin au français.

Griffonner.—Ce verbe est un néologisme du dix-septième siècle. On a bien dans le seizième un verbe *griffonner* ou *griffonnier*, mais c'est un terme savant qui se rapporte au *griffon*, animal fabuleux, qu'on disait percer la terre pour en tirer l'or: griffonnier l'or, lit-on dans Cholières. Pourtant l'origine de notre *griffonner* remonte au seizième siècle et est due à un joli néologisme de Marot. Il nomme *griffon* un scribe occupé dans un bureau à barbouiller du papier. *Griffon* en ce sens n'a pas duré, et nous l'avons remplacé par *griffonneur*. Comment Marot a-t-il imaginé la dénomination plaisante que je viens de rapporter? Sans doute il n'a vu dans le barbouillage du scribe qu'une opération de *griffes*; et dès lors le *griffon*, armé et pourvu de *griffes*, lui a fourni l'image qu'il cherchait.

Grivois.—Un *grivois*, une *grivoise*, est une personne d'un caractère libre, entreprenant, alerte à toute chose; mais bien déçu serait celui qui en chercherait directement l'étymologie. Le sens immédiatement précédent, qui d'ailleurs n'est plus aucunement usité, est celui de soldat en général; le soldat se prêtant par son allure déterminée à fournir l'idée, le type de ce que nous entendons aujourd'hui par *grivois*. Est-ce tout? pas encore, et la filière n'est point à son terme. Avant d'être un soldat en général, le *grivois* fut un soldat de certaines troupes étrangères. Encore un pas et nous touchons à l'origine de notre locution. Le *grivois* des troupes étrangères était ainsi nommé parce qu'il usait beaucoup d'une *grivoise*, sorte de tabatière propre à râper le tabac. *Grivoise* est l'altération d'un mot suisse *rabeisen*, râpe à tabac (proprement fer à râper). Quel long chemin nous avons fait! et quelle bizarrerie, certainement originale et curieuse, a tiré d'une espèce de râpe un mot vif et alerte, qu'il n'est pas déplaisant de posséder!

Groin.—La prononciation offre ici le même cas pathologique que pour *grief*; elle représente par deux syllabes une syllabe unique du latin. En effet *groin* vient de *grun-nire*, qui a donné *grogn-er*, où *grogn* est monosyllabique comme cela doit être. La vieille langue n'avait pas, bien entendu, cette faute; elle était trop près de l'origine pour se méprendre. Mais ici, comme dans *grief*, l'*r* a fait sentir son influence; la difficulté d'énoncer monosyllabiquement ce mot a triomphé des lois étymologiques, et le *grun* latin est devenu le disyllabe *groin*. Je regrette, en ceci du moins, que le spiritisme n'ait aucune réalité, car j'aurais évoqué un Français du douzième siècle, et l'aurais prié d'articuler *groin* près de

mon oreille. Faute de cela, la prononciation monosyllabique de *groin* reste, pour moi du moins, un problème.

Guérir.—Ce mot vient d'un verbe allemand qui signifie garantir, protéger. Et en effet l'ancienne langue ne lui connaît pas d'autre acception. Au douzième siècle, *guérir* ne signifie que cela; mais au treizième siècle la signification de délivrer d'une maladie, d'une blessure, s'introduit, et fait si bien qu'elle ne laisse plus aucune place à celle qui avait les droits d'origine. Que faut-il penser de ce néologisme, fort ancien puisqu'il remonte jusqu'au treizième siècle? En général, un néologisme qui n'apporte pas un mot nouveau, mais qui change la signification d'un mot reçu n'est pas à recommander. La langue avait *saner* du latin *sanare*; *saner* suffisait; il a péri, laissant pourtant des parents, tels que *sain*, *santé* qui le regrettent. D'ailleurs, la large signification du *guérir* primitif s'est partagée entre les verbes garantir, protéger, défendre, qui ne la représentent pas complètement. Le treizième siècle aurait donc mieux fait de s'abstenir de toucher au vieux mot; mais de quoi l'usage s'abstient-il, une fois qu'une circonstance quelconque l'a mis sur une pente de changement?

Habillement, habiller.—Il n'y a dans ces mots rien qui rappelle le vêtement ou l'action de vêtir. *Vêtement* et *vêtir* sont les mots propres qui nous viennent du latin et que nous avons conservés, mais l'inclination qu'a le langage à détourner des vocables de leur sens primitif et à y infuser des particularités inattendues, s'est emparée d'*habiller*, qui, venant d'*habile*, signifie proprement rendre habile, disposer à. L'homme vêtu est plus habile, plus dispos, plus propre à différents offices. C'est ainsi qu'*habiller* s'est spécifié de plus en plus dans l'acception usuelle qu'il a aujourd'hui. On ne trouve plus l'acception originelle et légitime que dans quelques emplois techniques: *habiller* un lapin, de la volaille, les dépouiller et les vider; en boucherie, *habiller* une bête tuée; en pêche, *habiller* la morue, la fendre et en ôter l'arête; en jardinage, *habiller* un arbre, en écourter les branches, les racines, avant de le planter. A ce propos, c'est le lieu de remarquer que les métiers sont particulièrement tenaces des anciennes acceptions. Ici, comme dans plusieurs autres cas, il y a lieu de regretter qu'*habiller*, prenant le sens de vêtir, puisque ainsi le voulait l'usage, n'ait pas conservé à côté son acception propre. *Habiller*, signifiant vêtir, est un néologisme assez ingénieux, mais peu utile en présence de *vêtir*, et nuisible parce qu'il a produit la désuétude de la vraie signification.

Hasard.—*Fortuit*, du latin *fortuitus*, ne se trouve qu'au seizième siècle. *Fortuité* est un latinisme qui n'apparaît que de notre temps. De la sorte, ce que les Latins exprimaient par le substantif *fors* n'avait point de correspondant; et une idée essentielle faisait défaut à la langue. Il advint qu'une sorte de jeu de dés reçut dans le douzième siècle le nom de *hasart*, fourni par un incident des croisades. Le fortuit règne en maître dans le jeu de dés. L'usage, et ce fut une grande marque d'intelligence, sut tirer de là une signification bien nécessaire. Il est quelquefois obtus et déraisonnable, mais, en revanche, il est aussi, à ses moments, singulièrement ingénieux et subtil. Qui aurait songé dans son cabinet à combler, grâce à un terme de jeu, la lacune laissée par la disparition du terme latin? C'est un de ces cas où il est permis de dire que tout le monde a plus d'esprit que Voltaire.

Hier.—La prononciation fait de ce mot un disyllabe; et pourtant il représente une seule syllabe latine, *her-i*; c'est donc une faute considérable contre l'étymologie. L'ancienne langue ne la commettait pas; elle écrivait suivant les dialectes et suivant les siècles *her* ou *hier*, mais toujours monosyllabique. Cela a duré jusqu'au dix-septième siècle; et encore plusieurs écrivains de ce temps suivent l'ancien usage. Toutefois c'est alors que commence la résolution de l'unique syllabe archaïque en deux; résolution qui a prévalu. Notez pourtant que la conséquence n'est pas allée jusqu'au bout et que, dans *avant-hier*, *hier* est monosyllabe. La faute qui a dédoublé l'unique syllabe latine *heri* est toute gratuite; car elle n'a pas l'excuse de la difficulté de prononciation, comme pour *grief* ou *groin*. *Hier* se prononce monosyllabe aussi facilement que disyllabe; et les Vaugelas n'ont pas été des puristes assez vigilants pour faire justice d'une prévarication qui s'impatronisait de leur temps.

Intéresser, intérêt.—Quand on parcourt les significations du verbe *intéresser*, on en rencontre une qui se trouve en discordance avec le sens général de ce mot; c'est celle où il devient synonyme d'endommager, léser, alors qu'on dit en parlant d'une blessure: La balle a intéressé le poumon. D'où vient cela? Pour avoir l'explication, il faut recourir au substantif *intérêt*, et encore non à l'usage moderne, mais à l'usage ancien. En lisant l'historique de ce mot, que j'ai donné dans mon Dictionnaire, on voit *intérêt* jouer d'une manière remarquable entre dommage et dédommagement, ce qui importe (latin *interest*) se prêtant à signifier ce qui importe en mal comme ce qui importe en bien. C'est du sens de dommage impliqué dans *intéresser* qu'est venue l'acception d'endommager. Au reste, ni le verbe ni le substantif n'appartiennent aux origines de notre idiome; la forme même l'indique; le latin *interesse*, *interfui*, aurait donné *entrestre*, *entrefu*. Ils apparaissent dans le quatorzième et le quinzième siècles probablement suggérés par des mots congénères en provençal, en espagnol, en italien. Ce néologisme

a été tout à fait heureux. Il faut signaler les bienfaits comme les méfaits du néologisme.

Jument.—Dans la très ancienne langue, *jument* signifiait seulement bête de somme, ce qui est le sens de *jumentum* en latin. Mais le mot s'était particularisé dès le treizième siècle, et, à côté de l'acception de bête de somme, il a aussi celle de cavale. Aujourd'hui la première est absolument oblitérée, et il ne reste plus que la seconde. En ceci, la langue s'est montrée bien mauvaise ménagère des ressources qu'elle possédait. Le latin lui avait fourni régulièrement *ive*, de *equa*, femelle du cheval. Elle n'avait aucune raison de laisser perdre cet excellent mot; mais surtout elle devait conserver à *jument* son acception de bête de somme, non seulement à cause de la descendance directe du latin, mais aussi à cause qu'il exprimait en un seul vocable ce que nous exprimons par la locution composée bête de somme. Or un vocable simple vaut toujours mieux qu'un terme composé, autant pour la rapidité du langage que pour la précision. *Cavale* ou *ive* pour la femelle du cheval, *jument* pour toute bête de somme, voilà l'état ancien et bon de la langue. La malencontreuse aperception qui, dans le terme générique de bête de somme, trouva le terme particulier de cavale, troubla tout. *Jument* ainsi accaparé, comment faire pour rendre *jumentum*? Il n'y avait plus d'autre recours qu'au lourd procédé des vocables composés; procédé d'autant plus désagréable que le français n'a pas la ressource de faire un seul mot de plusieurs et de dire bête-somme comme l'allemand dit *Lastthier*.

Ladre.—Il est dans l'Évangile un pauvre nommé Lazare, qui, couvert d'ulcères, gémit à la porte du riche. Le moyen âge spécifia davantage la maladie dont ce pauvre homme était affecté, et il en fit un lépreux. Après cette spécification, *Ladre* (Lázarus, avec l'accent sur *a*, a donné *Ladre* au français), perdant sa qualité de nom propre, est devenu un nom commun et signifie celui qui est affecté de lèpre. Ceci est un procédé commun dans les langues. Les dérivations ne se sont pas arrêtées là. Le nom de la lèpre qui affecte l'homme a été transporté à une maladie particulière à l'espèce porcine et qui rend la chair impropre aux usages alimentaires. A ce point, ayant de la sorte une double maladie physique qui diminue notablement la sensibilité de la peau de l'individu, homme ou bête, on est passé (qui *on*? *on* représente ici la tendance des groupes linguistiques à modifier tantôt en bien, tantôt en mal, les mots et leurs significations), on est passé, dis-je, à un sens moral, attribuant à *ladre* l'acception d'avare, de celui qui lésine, qui n'a égard ni à ses besoins ni à ceux des autres. Il n'y a aucune raison de médire de ceux qui, les premiers, firent une telle application; ils n'ont pas été mal avisés, si l'on ne considère que la suite des dérivations et l'enrichissement du vocabulaire. Mais à un autre point de vue, qui aurait prêté au *Lazare* de l'Évangile que son nom signifierait le vice de la lésinerie? et ne pourrait-on pas regretter qu'un pauvre digne de pitié ait servi de thème à une locution de dénigrement? Heureusement, le jeu de l'accent a tout couvert. *Lazare* est devenu *ladre*; et, quand on parle de l'un, personne ne songe à l'autre. Ainsi sont sauvés, quant aux apparences, les respect dû à la souffrance et l'ingéniosité du parler courant.

Libertin.—Le latin *libertinus*, qui a donné *libertin* au français, ne signifie que fils d'affranchi. Pourtant, dans le seizième siècle, premier moment où *libertin* fait son apparition parmi nous, ce mot désigne uniquement celui qui s'affranchit des croyances et des pratiques de la religion chrétienne. D'où vient une pareille déviation, et comment de fils d'affranchi l'usage a-t-il passé à l'acception d'homme émancipé des dogmes théologiques? Voici l'explication de ce petit problème: les *Actes des apôtres*, VI, 9, font mention d'une synagogue des *libertins*, en grec <liberti'n_on>, en latin *libertinorum*. Cette synagogue, qui comptait sans doute des fils d'affranchis, était rangée parmi les synagogues formées d'étrangers. La traduction française de 1525 de Lefebvre d'Étaples porte: «Aulcuns de la synagogue, laquelle est appellée des *libertins*.» Ces *libertins* furent suspectés par les lecteurs de cette traduction de n'être pas parfaitement orthodoxes. De là, en français, le sens de *libertin*, qui est exclusivement celui d'homme rebelle aux croyances religieuses; il prit origine dans le Nouveau Testament, fautivement interprété, et n'eut d'abord d'autre application qu'une application théologique. Ce sens a duré pendant tout le dix-septième siècle; aujourd'hui il est aboli; et il faut se garder, quand on lit les auteurs du temps de Louis XIV, d'y prendre ce vocable dans l'acception moderne. Mais il n'est pas difficile de voir comment cette même acception moderne est née. Le préjugé théologique attachait naturellement un blâme à celui qui ne se soumettait pas aux croyances de la foi. De religieux, ce blâme ne tarda pas à devenir simplement moral; et c'est ainsi que *libertin* s'est écarté de son origine, non pas pourtant au point de désigner toute offense à la morale; il note particulièrement celle qui a pour objet les rapports entre hommes et femmes.

Limier.—Il est curieux de remarquer les ressources de l'esprit linguistique pour dénommer les objets. Le *limier* est une espèce de chien de chasse. Eh bien! le mot ne veut dire que l'animal ou l'homme tenu par un lien. En effet, *limier*, anciennement *liemier*, de trois syllabes, vient du latin *ligamen*, lien. Tout ce qui porte un lien pourrait être dit *liemier*. L'usage restreignit l'acception à celle du chien qui sert à la chasse des grosses bêtes. Il n'est pas besoin de signaler l'usage métaphorique de ce mot dans *limier* de police.

Livrer.—En passant de l'usage latin à l'usage roman, les mots n'ont pas seulement changé de forme, ils ont aussi changé d'acception. *Livrer* en est un exemple. Il vient du latin *liberare*, qui veut dire uniquement rendre libre, mettre en liberté. On trouve dès le neuvième siècle, dans un capitulaire de Charles le Chauve, *liberare* avec le sens de livrer, de remettre. A cette époque, le bas latin et le vieux français commençaient à ne plus guère se distinguer l'un de l'autre, le premier arrivant à sa fin, l'autre se dégageant de ses langes. Toujours est-il que le parler populaire des Gaules ne reçut pas *liberare* avec son sens véritable, mais lui fit subir une distorsion dont on suit sans grande peine le mouvement; car affranchir, mettre en liberté, et ne plus retenir, livrer, sont des idées qui se tiennent. Mais, manifestement, le mot s'est dégradé; l'idée morale de *liberare* a disparu devant l'idée matérielle de mettre en main, de transmettre. Faites-y attention, et vous reconnaîtrez que les mots ont leur abaissement comme les hommes ou les choses.

Loisir.—*Loisir* est un mot élégant du langage français, qui appartient aux plus anciens temps, avec la signification actuelle. D'origine, c'est l'infinitif, pris substantivement, d'un ancien verbe jadis fort usité, qui ne veut pas dire être en loisir, mais qui veut dire être permis; car il vient du latin *licere*, être licite. Au reste, le sens étymologique est conservé dans l'adjectif *loisible*. Ainsi, de très bonne heure, l'usage populaire a trouvé dans être permis un acheminement au sens détourné d'intervalle de temps où l'on se repose, où l'on fait ce que l'on veut. Il n'y a pas à se plaindre de cette ingéniosité d'un si ancien néologisme; car n'est-ce pas néologiser que de transformer la signification d'un verbe latin à son passage dans le français?

Marâtre.—*Marâtre* n'a plus aujourd'hui qu'un sens péjoratif et injurieux. Mais il n'en était pas ainsi dans l'ancienne langue; il signifiait simplement ce que nous nommons dans la langue actuelle belle-mère. Comme les belles-mères ne sont pas toujours tendres pour les enfants d'un premier lit et que le vers du trouvère

De mauvaise marastre est l'amour moult petite,

a souvent lieu de se vérifier, il n'est pas étonnant que *marâtre* soit devenu synonyme de mauvaise belle-mère. Pourtant il convient d'exprimer ici un regret. Rien n'empêchait, tout en donnant à *marâtre* son acception nouvelle et particulière, de conserver l'usage propre du mot. Il figurerait très bien à côté de *parastre*, perdu, lui, tout à fait, qui signifiait beau-père. C'est dommage de sacrifier des mots simples et expressifs pour leur substituer des termes composés, lourds et malaisés à manier.

Marionnette.—Ce mot est un assez joli mot, et sa descendance est assez jolie aussi. L'ancienne langue avait *mariole*, diminutif de *Marie*, et désignant de petites figures de la Sainte Vierge. Le diminutif *mariolette* se corrompt en *marionnette*; et, par un procédé qui n'est pas rare, l'usage transporta le nom de ces effigies sacrées à une autre espèce de figures, mais celles-là profanes. En même temps le sens ancien s'oblitéra complètement; car, autrement, comment aurait-on commis l'impiété d'appliquer le nom des figures de la Sainte Vierge à des figures de spectacle et d'amusement? La dégradation du sens s'est ici compliquée d'une offense aux bienséances catholiques.

Méchant.—Le quatorzième siècle a inauguré (du moins on n'en voit pas d'exemple auparavant) la fortune d'un mot aujourd'hui d'un usage fort étendu: ce mot est *méchant*. C'est le participe présent du verbe vieilli *méchoir*, et d'abord il n'a désigné que celui qui a mauvaise chance. Il a passé de là aux choses de peu de valeur: un *méchant* livre; et finalement, entrant dans le domaine moral, il s'est appliqué aux hommes d'un naturel pervers. Il y a satisfaction à suivre ainsi la logique secrète de l'usage, qui dérive les significations l'une de l'autre; il est intéressant aussi d'étudier comment il se crée des doublets sans qu'on le veuille. La langue avait *mauvais*, et *méchant* au sens moral ne lui était pas nécessaire. Mais *méchant* s'établit; il n'a d'abord aucune rivalité avec *mauvais*. Il n'en est plus de même quand il passe au sens moral; et dès lors les auteurs de synonymes ont à chercher en quoi *méchant* et *mauvais* s'accordent et diffèrent. L'usage, dans ses actes d'un despotisme qui est loin d'être toujours éclairé, s'inquiète peu des soucis qu'il prépare aux grammairiens.

Merci.—La pathologie en ce mot affecte le genre, qui, féminin selon l'étymologie en don d'amoureuse *merci*, est masculin dans un grand *merci*. L'usage n'aime guère les casse-tête grammaticaux, et il s'en tire d'ordinaire fort mal. Le casse-tête gît ici dans le mot grand: cet adjectif est, selon la vieille langue, très correctement masculin et féminin, comme le latin *grandis*; mais, suivant la moderne, il a les deux genres, *grand*, *grande*. L'usage, quand il reçut la locution toute faite *grand merci*, a pris *grand* avec son air apparent, et du tout il a fait *un grand merci*. La signification n'est pas non plus sans quelque pathologie. Le sens primitif, qui est faveur, récompense, grâce (du latin *mercedem*), s'est rétréci de

manière à ne plus figurer que dans quelques locutions toutes faites: don d'amoureuse *merci*, Dieu *merci*. Puis le sens de miséricorde qui épargne se développe amplement, et atrophie l'acceptation primitive. La miséricorde n'est point dans le latin *merces*; mais elle est, on peut le dire, une sorte de faveur; et la langue n'a pas failli à la liaison des idées, même subtile, quand elle a ainsi détourné à son profit le vocable latin.

Mesquin.—*Mesquin* présente un singulier accident; il vient de l'espagnol *mezquino*, qui a le même sens. Même sens aussi en provençal, *mesquin*, et en italien, *meschino*. Mais, dans tout le moyen âge jusqu'au seizième siècle inclusivement, *meschin*, *meschine*, signifient jeune garçon, jeune fille, avec cette nuance pourtant que le féminin *meschine* a le plus souvent l'acceptation de jeune fille qui est en service; acceptation qu'a aussi l'italien *meschina*. Il faut, ce semble, admettre que du sens de chétif on s'est élevé à l'idée de jeune garçon, de jeune fille, considérés comme faibles par l'âge, et qu'ennoblissant ainsi l'idée primitive du mot, on n'en a pas effacé pourtant tout ce qui était défavorable. Ce fut un anoblissement que *mesquin* reçut alors; mais cet anoblissement fut passager; et le mot, secouant ce sens comme un oripeau, n'a plus parmi nous que son acceptation originelle.

Moyen.—L'adjectif veut dire qui occupe une position intermédiaire; le substantif, entremise, ce qui sert à obtenir une certaine fin. On comprend comment l'idée d'intermédiaire a suggéré celle de manière de procéder pour obtenir un résultat. C'est certainement un bon exemple de l'art ingénieux de déduire des significations l'une de l'autre. Ce mot n'a pas toujours existé dans notre langue; et *moyen* substantif est un néologisme. N'allez pas vous récrier; c'est un néologisme d'une antiquité déjà respectable; il remonte au quatorzième siècle. Il faut savoir gré au populaire de ce temps d'avoir créé un substantif si bon et si commode.

Nourrisson.—A côté de: *le nourrisson*, l'ancienne langue avait *la nourrisson*, signifiant nourriture, éducation. Tous deux, *le nourrisson* et *la nourrisson*, viennent du latin *nutritionem*, dont notre langage scientifique a fait *nutrition*. Le français moderne a laissé se perdre *la nourrisson*. A côté de: *la prison*, l'ancienne langue avait *le prison*, signifiant prisonnier. Tous deux, *la prison* et *le prison*, viennent du latin *prehensionem*, dont le langage scientifique a fait *préhension*. Le français moderne n'a pas gardé *le prison*. Il paraît que *polisson* est un mot du même genre, c'est-à-dire un masculin déduit d'un féminin latin; ce latin serait *politioem*, et le sens primitif de *polisson* serait celui de nettoyeur, de balayeur. N'est-il pas amusant de voir l'usage tirer, si je puis ainsi parler, d'un sac deux moutures, et, suivant qu'il considère dans l'original latin l'action ou le résultat de l'action, avoir dans le premier cas un féminin et dans le second un masculin? C'était agir fort librement avec le latin que de lui changer ainsi le genre de ses substantifs. Mais, du moment qu'ils étaient entrés dans le domaine français, il était juste qu'ils acceptassent toutes les lois de leur nouvelle patrie. L'ancienne langue fut ingénieuse avec les deux genres et les deux acceptations; la langue moderne est inconséquente en gardant tantôt le masculin, tantôt le féminin, mais non les deux régulièrement.

Opiniâtre.—*Opiniâtre* désigne celui qui est attaché outre mesure à son opinion, et est formé d'*opinion* et de la finale péjorative *âtre*. Certes ceux qui les premiers conçurent une pareille formation furent de hardis néologistes; et je ne sais si les plus entreprenants de nos jours s'aviseraient de faire ainsi une jonction qui ne va pas de soi; car *opinion* se prête assez mal à entrer en composition. Quoi qu'il en soit, *opiniâtre* et ses dérivés *opiniâtement*, *opiniâtrer*, *opiniâtré*, n'appartiennent pas aux temps anciens de la langue; ils ne se montrent que dans le seizième siècle. C'est un vieux mot pour nous; mais c'était un néologisme pour Amyot, pour Montaigne, pour d'Aubigné. Il faut les remercier de n'avoir pas repoussé d'une plume dédaigneuse le nouveau venu; car il est de bonne signification, et figure bien à côté d'*obstination*, *obstinément*, *obstiner*; ce sont là des termes anciens. Il est heureux qu'*opiniâtre* ne les ait pas fait tomber en désuétude; cela arrive maintes fois.

Ordonner.—L'ancienne forme est *ordener*; de même on disait *ordenance*. Cela est régulier; car le latin *ordinare*, avec son *i* bref, n'a pu donner que *ordener*. *Ordonner* ne se montre qu'au quatorzième siècle, et aussitôt il supplante tout à fait *ordener*, qui ne reparait plus. D'où vient cet *o* substitué à l'*e* primitif? On ne peut y voir qu'une faute de prononciation. Les fautes de ce genre sont faciles à commettre et quelquefois très difficiles à réparer; témoin *ordener*, qui en est resté victime, et *ordonner*, dont l'usage présent ne soupçonne pas la tache originelle.

Ordre.—Dans l'ancienne langue, *ordre* signifie uniquement arrangement, disposition, et aussi compagnie monastique. Le sens d'injonction, prescription, ne s'y rencontre pas; on ne le voit apparaître qu'au dix-septième siècle, et alors il est courant parmi les meilleurs auteurs. C'était pourtant un vigoureux néologisme de signification. On comprend comment, d'arrangement, de disposition, *ordre* en est venu à signifier prescription; la liaison des deux idées, une fois sentie, s'explique sans difficulté

considérable. Mais l'opération mentale qui les trouva mérite qu'on la signale à l'attention, ainsi que l'époque où elle se manifeste et s'établit. Je ne nie pas que je me plais à signaler le dix-septième siècle en délits de néologisme. On lui a fait une réputation de pruderie puriste qu'il ne mérite ni en bien ni en mal.

Papelard.—Proprement, ce mot signifie celui qui mange le lard, et encore aujourd'hui on dit, à propos de deux prétendants qui se disputent quelque chose: On verra qui mangera le lard. En italien, *pappalardo* veut dire goinfre, bafreur; mais il signifie aussi faux dévot, hypocrite. Dans le français, même le plus ancien, il n'a pas d'autre signification que celle de faux dévot. C'est manifestement un mot de plaisanterie, et c'est en plaisantant qu'on en est venu à attribuer aux mangeurs de lard une qualification aussi défavorable que celle de l'hypocrite. Les textes ne donnent pas précisément la clef d'une dérivation si éloignée. Pourtant voici comment j'imagine qu'on peut combler la distance entre le point de départ et le point d'arrivée. «Tel fait devant le *papelart*, dit un vieux trouvère, Qui par derrière *pape lart*.» *Paper le lard*, c'est-à-dire s'adjuger les bons morceaux par-derrière, c'est-à-dire sans que les autres s'en aperçoivent, est un tour de *papelardie*, et de cette *papelardie* il n'y a pas loin à celle de l'hypocrisie générale qui ne se borne plus à paper le lard, mais qui se revêt du masque des vertus vénérées, le tout, il est vrai, pour faire son chemin ou sa fortune, comme ce bon M. Tartuffe. En définitive, paper le lard et faire l'hypocrite sont devenus synonymes, et la plus ancienne langue s'est gaussée de la fausse dévotion, qui trompe sous un masque respecté les imbéciles et qui s'adjuge les bons morceaux.

Papillote.—Il faut vraiment admirer le joli de certaines imaginations dont l'usage est capable. La langue avait, à côté de *papillon*, une forme moins usitée, *papillot*. Au quinzième siècle, on va dénicher ce *papillot* et en tirer une assimilation avec le morceau de papier qui sert à envelopper les boucles de cheveux des dames avant de les friser. Celui qui l'a fait mérite toute louange pour cet ingénieux néologisme. Notez, en outre, les sens variés de *papilloter*, tous dérivés de ce *papillon* qu'une heureuse et riante imagination a logé dans la *papillote*.

Parole.—Où est la pathologie à dire *parole* ou lieu de *verbe*, qui eût été le mot propre? Elle est en ce qu'il a fallu une forte méprise pour imposer au mot roman le sens qu'il a. Quand vous cherchez l'origine d'un vocable, soyez très circonspect dans vos conjectures; hors des textes, il n'y a guère de certitude. Au moment de la naissance des langues romanes et dans les populations usant de ce que nous nommons bas latin, on se servit de *parabola* pour exprimer la *parole*. Comment la *parabole* en était-elle venue à un sens si détourné? On répugnait à se servir, dans l'usage vulgaire, du mot *verbum*, qui avait une acception sacrée; d'un autre côté, la *parabole* revenait sans cesse dans les sermons des prédicateurs. Les ignorants prirent ce mot pour eux et lui attachèrent le sens de *verbum*. Les ignorants firent loi, étant le grand nombre, et les savants furent obligés de dire parole comme les autres. *Parabole* a-t-il subi quelque dégradation en passant de l'emploi qu'il a dans le Nouveau Testament à celui que lui donne l'usage vulgaire? Sans doute; du moins, en le faisant descendre à un office de tous les jours, on a eu soin de le déguiser; car ce n'est pas le premier venu qui, sous *parole*, reconnaît *parabole*.

Persifler.—Je n'inscris pas *persifler* dans la pathologie, parce que le simple *siffler* a deux *ff*, et que le composé *persifler* n'en a qu'une; cette anomalie est bizarre, mais de peu d'importance; je l'inscris, parce que *persifler*, quand on en scrute la signification, ne paraît pas un produit légitime de *siffler*. C'est un néologisme du dix-huitième siècle, aujourd'hui entré tout à fait dans l'usage. Rien auparavant n'en faisait prévoir la création. Eh bien! supposons qu'il n'existe pas, et imaginons qu'un de nos contemporains, prenant le verbe *siffler*, y adapte la préposition latine *per* et donne au tout le sens de: railler quelqu'un, en lui adressant d'un air ingénu des paroles qu'il n'entend pas ou qu'il prend dans un autre sens; ne verrons-nous pas le nouveau venu mal accueilli? et ne s'élèvera-t-il pas des réclamations contre de telles témérités? En effet, la signification d'une pareille composition demeure assez ambiguë. Est-ce *siffler* au sens de faire en sifflant une désapprobation, comme quand on dit: siffler une pièce, un acteur? Non, cela ne peut être, car le persifleur ne siffle pas le persiflé. Il est vraisemblable qu'ici siffler a le sens de siffler un oiseau, c'est-à-dire lui apprendre un air. Le persifleur siffle le persiflé; et celui-ci prend bon jeu, bon argent, ce que l'autre lui dit. Le cas n'aurait pas souffert de difficulté, si le néologiste avait dit *permoquer*, moquer à outrance. *Permoquer* nous choque prodigieusement; il n'est pourtant pas plus étrange que *persifler*; mais *persifler* est embarrassant, parce que *siffler* n'a pas le sens de moquer. Tout considéré, il me paraît que les gens du dix-huitième siècle, en choisissant *siffler* et non *moquer*, ont eu dans l'idée l'oiseau qu'on siffle et qui se laisse instruire comme veut celui qui le siffle.

Personne.—*Personne* est un exemple des mots d'assez basse origine qui montent en dignité. Il

provient du latin *persona*, qui signifie un masque de théâtre. Que le masque ait été pris pour l'acteur même, c'est une métathèse qui s'est opérée facilement. Cela fait, notre vieille langue, s'attachant uniquement au rôle public et considérable que la *persona* jouait autrefois, et la purifiant de ce qu'elle avait de profane, se servit de ce mot pour signifier un ecclésiastique constitué en quelque dignité. C'est encore le sens que ce mot a dans la langue anglaise (*parson*), qui nous l'a emprunté avec sa métamorphose d'acception. Nous avons été moins fidèles que les Anglais à la tradition; et, délaissant le sens que nous avons créé nous-mêmes, nous avons imposé à *personne* l'acception générale d'homme ou de femme quelconques. Le mot anglais, qui est le nôtre, n'a pas subi cette régression, ou plutôt n'a pas laissé percer le sens, ancien aussi, d'homme ou femme en général. En effet, cette acception se trouve dès le treizième siècle. On peut se figurer ainsi le procédé du français naissant à l'égard du latin *persona*: deux vues se firent jour; l'une, peut-être la plus ancienne, s'attachant surtout aux grands personnages que le masque théâtral recouvrait, fit de ces personnes des dignitaires ecclésiastiques; l'autre, plus générale, se borna à prendre le masque pour la personne.

Pistole, pistolet.—La pathologie, en ces deux mots visiblement identiques, est que leurs significations actuelles n'ont rien de commun. Dans les langues d'où ils dérivent, italien et espagnol, ils signifient uniquement une petite arme à feu, et pourtant, en français, ils ont l'un, le sens d'une monnaie, l'autre, celui d'un court fusil. Autrefois, en français, *pistole* et *pistolet* se dirent, comme cela devait être, de l'arme portative. Puis, la forme diminutive de *pistolet* suggéra l'idée de donner ce nom aux écus d'Espagne, parce qu'ils sont plus petits que les autres. Une fois la notion de monnaie introduite dans ces deux mots, l'usage les sépara, ne faisant signifier que monnaie à *pistole*, et qu'arme à *pistolet*. J'avoue qu'il ne me paraît pas que cela soit bien imaginé. L'italien et l'espagnol ne se sont pas trouvés mal d'avoir conservé à ces mots leur sens originel; et ici nous avons fait trop facilement le sacrifice de connexions intimes.

Placer.—*Place*, qui vient du latin *platea*, place publique, est fort ancien dans la langue. Il n'en est pas de même du verbe *placer*. Celui-ci, à en juger par les textes, serait un néologisme de la fin du seizième siècle, néologisme fort bien accueilli par le dix-septième, qui a fait très bon usage de ce verbe et qui nous l'a légué pleinement constitué. Nul ne sait aujourd'hui quel est le hardi parleur ou écrivain qui, le premier, hasarda un verbe dérivé de *place*, et destiné à former un auxiliaire fort commode de mettre. Si ce verbe se créait aujourd'hui, l'Académie voudrait-elle l'accueillir dans son dictionnaire?

Poison.—Deux genres de pathologie affectent ce mot: il n'a jamais dû être masculin, et jamais non plus il n'a dû signifier une substance vénéneuse. *Poison* est féminin d'origine; car il vient du latin *potionem*; toute l'ancienne langue lui a donné constamment ce genre; le peuple est fidèle à la tradition, et il dit *la poison*, au scandale des lettrés qui lui reprochent son solécisme, et auxquels il serait bien en droit de reprocher le leur. C'est avec le dix-septième siècle que le masculin commence. Pourquoi cet étrange changement de genre? On n'en connaît pas les circonstances, et on ne se l'explique guère, à moins de supposer que *poisson*, voisin de *poison* par la forme, l'a attiré à soi et l'a condamné au solécisme. Mais là n'est pas la seule particularité que ce mot présente; il n'a aucunement, par lui-même, le sens de venin; et longtemps la langue ne s'en est servi qu'en son sens étymologique de boisson. Toutefois, il n'est pas rare que la signification d'un mot, de générale qu'elle est d'abord, devienne spéciale; c'est ainsi que, dans l'ancienne langue, *enherber*, qui proprement ne signifie que faire prendre des herbes, avait reçu le sens de faire prendre des herbes malfaisantes, d'empoisonner. Semblablement *la poison*, qui n'était qu'une boisson, a fini par ne plus signifier qu'une sorte de boisson, une boisson où une substance toxique a été mêlée. Puis, le sens de toxique empiétant constamment, l'idée de boisson a disparu de *poison*; et ce nom s'est appliqué à toute substance, solide ou liquide, qui, introduite dans le corps vivant, y porte le trouble et la désorganisation.

Potence.—Pour montrer la pathologie de ce mot, je suppose que le français soit aussi peu connu que l'est le zend, et qu'un érudit, recherchant dans un texte le sens de ce mot, procède comme on fait dans le zend là où les documents sont absents, par voie d'étymologie; il trouvera, avec toute raison, que *potence* veut dire puissance. Nous voilà bien loin du sens de gibet qu'a le mot. Comment faire pour le retrouver? Suivons la filière que l'usage a suivie, filière capricieuse sans doute, mais réelle pourtant. L'ancien français, se prévalant de l'idée de force et de soutien qui est dans *potence*, s'en servit pour désigner un bâton qui soutient, une béquille qui aide à marcher. Maintenant, pour passer au sens de gibet, on change de point de vue; ce n'est point une idée, c'est une forme qui détermine la nouvelle acception, et le gibet, avec sa pièce de bois droite et sa pièce transversale, est comparé à une béquille. Il faut laisser la responsabilité de tout cela à l'usage, qui, ayant gibet, n'avait pas besoin de faire tant d'efforts pour s'engager dans un bizarre détour de significations.

Poulaine.—Ceci est un exemple de ce que je nomme la dégradation des mots. Au quatorzième siècle,

la mode voulait que les souliers fussent relevés en une pointe d'autant plus grande que la dignité de la personne était plus haute; cette pointe était dite *poulaine*, parce qu'elle était faite d'une peau nommée *poulaine*, et *poulaine*, en notre vieille langue, signifiait *Pologne* et *de Pologne*. Comme on voit, rien n'était mieux porté. Sa chute a été profonde en passant dans le langage des marins; ils désignent ainsi dans les navires une saillie en planches située à l'avant, sur laquelle l'équipage vient laver son linge et qui contient aussi les latrines. Tout ce que le mot avait d'aristocratique a disparu en cet usage vil; il n'y est resté que la forme en pointe, en saillie.

Préalable.—«Nous n'avons guère de plus mauvais mot en notre langue», dit Vaugelas, qui ajoute qu'un grand prince ne pouvait jamais l'entendre sans froncer le sourcil, choqué de ce que *allable* entraînait dans cette composition pour *qui doit aller*[*]. Ce grand prince avait bien raison; mais que voulez-vous? Ce malencontreux néologisme avait pour lui la prescription. Il paraît avoir été forgé dans le courant du quinzième siècle; du moins on trouve à cette date *préalablement*. Le seizième siècle s'en sert couramment. Il est visible que ce néologisme a été fait tout d'une pièce, je veux dire qu'il n'existait point d'adjectif *allable*, auquel on aurait ajouté *pré*. De cette façon, *préalable*, formé d'un verbe supposé *préalier*, est moins choquant qu'un adjectif *allable*, tiré d'*aller* contre toute syntaxe.

[*] Animé d'une indignation semblable, Royer-Collard avait déclaré qu'il se retirait de l'Académie française, si cette compagnie admettait en son dictionnaire le verbe *baser*.

Ramage.—*Ramage* est un mot de l'ancienne langue, où il est adjectif, non substantif. Et, de droit, il ne peut être qu'adjectif. De fait, il est devenu substantif; et c'est ce fait qui appartient à notre pathologie. Quelqu'un, que je ne supposerai ni très lettré ni très ignorant, entend parler d'étoffe à *ramage*, de velours à *ramage*, et il sait qu'en cet emploi *ramage* signifie branches d'arbre, rameaux. D'un autre côté, il a chez lui en cage des serins dont le *ramage* lui plaît et le distrait. Ce *ramage*—ci désigne le chant des oiseaux. S'il a quelque tendance à réfléchir sur les mots, il pourra se demander d'où vient qu'un même mot ait des sens si différents, et s'il ne faut pas chercher pour le second *ramage* un radical qui contienne l'idée de chant. Ce serait une erreur. Quelque dissemblables de signification que soient ces deux *ramages*, il sont semblables de formation. Dans l'ancienne langue *ramage* signifiait de rameau, branchier, et venait du latin *ramus*, branche, par le latin barbare *ramaticus*: oiseau ramage, oiseau sauvage, branchier; chant ramage, chant des rameaux, des bois, des oiseaux qui logent dans les bois. C'est de la sorte que *ramage*, devenant substantif, a pu exprimer très naturellement des figures de rameaux et le chant des oiseaux.

Regarder.—La lutte entre la latinité et le germanisme appartient à la pathologie, car notre langue est essentiellement latine. De cette lutte *regarder* est un témoin des plus dignes d'être entendu. Les mots latins qui signifient porter l'oeil sur, n'avaient point trouvé accueil; *respeitre*, de *respicere*, ne s'était pas formé, et *respectus* avait fourni *respict*, avec un tout autre sens; *aspicere* aurait pu donner *aspeitre* et ne l'avait pas donné. Dans cette défaite de la latinité, le germanisme offrit ses ressources; il fallait, il est vrai, détourner les sens; mais l'usage, on le sait, est habile à pratiquer ces opérations. Le haut allemand a un verbe, *warten*, qui est entré dans le français sous la forme de *garder*. Outre ce sens, *warten* signifie aussi faire attention, prendre garde; et c'est là l'acception qui s'est prêtée à devenir celle de jeter l'oeil sur. Non pas que la langue ait pris *garder* purement et simplement; elle le pourvut d'un préfixe; et, ainsi armé, *garder* s'employa pour exprimer certaines directions de la vue. Ce préfixe est double, *es* ou *re*, qui sont également anciens. L'ancienne langue disait *esgarder*, qui est tombé en désuétude, mais non le substantif *esgard* (*égard*); elle disait aussi *regarder*, qui est notre mot actuel, avec son substantif *regard*. *Égard* et *regard*, outre leur acception quant à la vue, ont aussi celle de soin, d'attention, qui appartient au radical *warten*, et qui est la primitive. Ils sont à mettre parmi les exemples où l'on passe d'un sens moral à un sens physique. Cela est plus rare que l'inverse.

Sensé.—C'est un des cas de pathologie que certains mots, sans raison valable, cessent de vivre. *Verborum vetus interit aetas*, a dit Horace. L'ancien adjectif *sené* (qui vient de l'allemand *sinn*, comme l'italien *senno*, sens, jugement) a été victime de ces accidents de l'usage. Mais sa disparition laissait une lacune regrettable, et c'est vers la fin du seizième et le commencement du dix-septième siècle qu'il a été remplacé par *sensé*. Quel est le téméraire qui le premier tira *sensé* de *sens*, ou, si l'on veut, du latin *sensatus*? Nous n'en savons rien. Nous le saurions peut-être, si quelque Vaugelas s'était récrié contre son introduction. Personne ne se récria; le purisme du temps ne lui chercha aucune chicane; et aujourd'hui on le prend pour un vieux mot, tandis qu'il n'est qu'un vieux néologisme.

Sensualité.—Ce ne sont pas seulement de vieux mots qui meurent, selon l'adage d'Horace; ce sont aussi de vieilles significations. On en a vu plus d'un exemple dans ce fragment de pathologie linguistique. *Sensualité* mérite d'être ajouté à ceux que j'ai déjà rapportés. En latin, *sensualitas* signifie

sensibilité, faculté de percevoir. C'est aussi le sens que *sensualité* a dans les anciens textes. Mais, au seizième siècle, on voit apparaître la signification d'attachement aux plaisirs des sens. Dès lors, l'acception ancienne et véritable s'oblitére; l'autre s'établit uniquement, si bien qu'on ne serait plus compris si l'on employait *sensualité* en sa signification propre. D'où vient cette déviation? Elle vient d'une acception spéciale que reçut le mot *sens*. A côté de sa signification générale, ce mot, particulièrement dans le langage mystique, prit, au pluriel, la signification des satisfactions que les sens tirent des objets extérieurs, des plaisirs plus ou moins raisonnables et matériels qu'ils procurent. C'est grâce à cet emploi que *sensualité*, dépouillant son ancien et légitime emploi, n'a plus présenté à nous autres modernes qu'une idée péjorative.

Sevrer.—*Sevrer* doit être mis à côté d'*accoucher* (voy. ce mot) pour le genre de pathologie qui consiste à substituer à la signification générale du mot une signification extrêmement particulière, qui, si l'on ne se réfère aux procédés de l'usage, semble n'y avoir aucun rapport. Ainsi, il ne faudrait pas croire que *sevrer* contînt rien qui indique que la mère ou la nourrice cesse d'allaiter le nourrisson. *Sevrer*, dans l'ancienne langue, signifie uniquement *séparer*; il est, en effet, la transformation légitime du latin *separare*. Quand on voulait dire cesser d'allaiter, on disait *sevrer* de la mamelle, *sevrer* du lait, c'est-à-dire séparer. L'usage a fini par sous-entendre lait ou mamelle, et, dès lors, *sevrer* a pris le sens tout spécial dans lequel nous l'employons. En revanche, il a perdu son sens ancien et étymologique, où le néologisme *séparer*, néologisme qui date du quatorzième siècle, l'a remplacé.

Sobriquet.—Sobriquet appartient de plein droit à la pathologie. Il lui revient par la malformation; car tout porte à croire qu'il en a été affecté, soit par vice de prononciation, soit par confusion de l'un de ses éléments avec un vocable plus usuel. Il lui revient encore par l'étrange variété de significations qui a conduit depuis l'acception originelle jusqu'à celle d'aujourd'hui. Le sens propre en est: petit coup sous le menton. Ce sens passe métaphoriquement à celui de propos railleur, et finalement à celui de surnom donné par dérision ou autrement, qui est le nôtre. En étudiant de près le mot, je m'aperçus que *soubsbriquet* (c'est l'ancienne orthographe) est exactement synonyme de *sous-barbe* et de *soupape*, qui signifient aussi coup sous le menton. *Sous-barbe* s'entend de soi; quant à *soupape*, il est formé de *sous* et de *pape*, qui veut dire la partie inférieure du menton; il est singulier que la langue ait eu trois mots pour désigner cette espèce de coup. Cela posé, *briquet* m'apparut comme synonyme de *barbe*, de *pape*, et signifiant le dessous du menton. Mais il se refusait absolument à recevoir une telle acception. J'entrai alors dans la voie des conjectures, et il me sembla possible que *briquet* fût une altération de *bequet*: *soubsbequet*, coup sous le bec. J'en étais là de mes déductions, quand l'idée me vint de chercher dans mon *Supplément*, et je vis que cette même conjecture avait été émise de point en point par M. Bugge, savant Scandinave qui s'est occupé avec beaucoup d'érudition d'étymologies romanes. Il faut en conclure, d'un côté, que l'opinion de M. Bugge est très probable, et, d'autre côté, qu'on est exposé par les souvenirs latents à prendre une réminiscence pour une pensée à soi. Il y a bien loin de coup sous le menton à surnom de dérision; pourtant, quand on tient le fil, on a une explication suffisante de ces soubresauts de l'usage; et alors on ne le désapprouve pas d'avoir fait ce qu'il a fait. *Surnom* est le terme général; *sobriquet* y introduit une nuance; et les nuances sont précieuses dans une langue.

Soupçon.—J'inscris *soupçon* au compte de la pathologie, parce qu'il devrait être féminin comme il l'a été longtemps, et comme le montre son doublet *suspicion*. *Suspicion* est un néologisme; entendons-nous, un néologisme du seizième siècle. C'est alors qu'on le forma crûment du latin *suspicionem*. Antérieurement on ne connaissait que la forme organique *soupeçon*, où les éléments latins avaient reçu l'empreinte française. *Soupeçon* est féminin, comme cela devait être, dans tout le cours de la langue jusqu'au seizième siècle inclusivement. Puis tout à coup il devient masculin contre l'analogie. Nous connaissons deux cas où l'ancienne langue avait attribué le masculin à ces noms féminins en *on*: *la prison*, mais à côté *le prison*, qui signifiait prisonnier et que nous avons perdu; *la nourrisson*, que nous n'avons plus et que nous avons remplacé par le scientifique *nutrition*, et *le nourrisson*, que nous avons gardé. Il y en avait peut-être d'autres. Si elle avait employé ce procédé à l'égard de *soupeçon*, *la soupeçon* eût été *la suspicion*, et *le soupeçon* eût été l'homme soupçonné. Notre *soupçon* masculin est un solécisme gratuit. En regard de *soupçon*, *suspicion* est assez peu nécessaire. Les deux significations se confondent par leur origine, et l'usage n'y a pas introduit une grande nuance. La différence principale est que *suspicion* n'est pas susceptible des diverses acceptions métaphoriques que *soupçon* reçoit.

Suffisant.—*Suffisant* a ceci de pathologique qu'il a pris néologiquement un sens péjoratif que rien ne lui annonçait; car ce qui suffit est toujours bon. Bien plus, ce sens péjoratif est en contradiction avec l'acception propre du mot; car tout défaut est une insuffisance, comme *défaut* l'indique par lui-même. On voit que *suffisant* a été victime d'une rude entorse. Elle s'explique cependant, et, s'expliquant, se justifie jusqu'à un certain point. Il existe un intermédiaire aujourd'hui oublié; dans le seizième siècle,

notre mot s'appliqua aux personnes et s'employa pour capable de; cela ne suscita point d'objection: un homme capable d'une chose est suffisant à cette chose. La construction de *suffisant* avec un nom de personne ne plut pas au dix-septième siècle; du moins il ne s'en sert pas. En revanche et comme pour y marquer son déplaisir, il lui endossa un sens de dénigrement relatif à un défaut de caractère, le défaut qui fait que l'on se croit fort capable et qu'on le témoigne par son air; si bien que le *suffisant* ne *suffit* qu'en apparence.

Tancer.—*Tancer* relève, à un double titre, de la pathologie: d'abord il a, dès l'origine, deux significations opposées, ce qui semble contradictoire; puis il a subi une dégradation et, du meilleur style où il figurait, il a passé au rang de terme familier. Les deux sens opposés, tous deux usités concurremment, sont ceux de défendre et attaquer, de protéger et malmener. On explique cela, parce que le latin fictif *tentiare*, dont vient *tancer*, contient le radical *tentus*, de *tenere*, lequel peut se prêter à la double signification. Mais il n'en est pas moins étrange que les Romains, qui créèrent ce vocable, aient assez hésité sur le sens à lui attribuer pour aller les uns vers la protection et les autres vers l'attaque. C'est un phénomène mental peu sain qu'il n'est pas inutile de signaler. Durant le douzième siècle et le treizième, les deux acceptions vécurent côte à côte. Mais on se lassa de l'équivoque qui était ainsi entretenue. Le sens de protéger tomba en désuétude; celui d'attaquer, malmener, prit le dessus. Enfin, par une dernière mutation, la langue moderne en fit un synonyme de gronder, malmener en paroles.

Tante.—*Tante*, avec sont *t* mis en tête du mot, est un cas de monstruosité linguistique. La forme ancienne est *ante*, dont la légitimité ne peut être sujette à aucun doute; car *ante* représente exactement le latin *amita*, avec l'accent sur *a*. Mais tandis que la pathologie dans les mots ne les atteint que postérieurement et après une existence plus ou moins longue, ici l'altération remonte fort haut. On n'a que des conjectures (qu'on peut voir dans mon dictionnaire) sur l'introduction de ce *t* parasite, qui déforme le mot. Ce fut un malin destin qui donna le triomphe au déformé sur le bien conformé; car c'est toujours un mal quand les étymologies se troublent et que des excroissances défigurent les linéaments réguliers d'un mot bien dérivé.

Tapinois.—Un mot est lésé et montre des signes de pathologie, quand il perd son office général, et que, mutilé dans son expansion, il ne peut plus sortir du confinement où le mal l'a jeté. Au seizième et au dix-septième siècle *tapinois* était un adjectif ou un substantif qui s'employaient dans le langage courant: une fine *tapinoise*, un larcin *tapinois*. La langue moderne a rejeté l'adjectif ou le substantif, et n'a gardé qu'une locution adverbiale, de laquelle il n'est plus possible de faire sortir *tapinois*: en tapinois. C'est certainement un dommage; il n'est pas bon pour la flexibilité et la netteté du langage d'immobiliser ainsi des termes qui méritaient de demeurer dans le langage commun. Gaspiller ce qu'on a ne vaut pas mieux dans l'économie des langues que dans celle des ménages.

Targuer.—*Targuer* est entaché d'une faute contre la dérivation; il devrait être *targer* et non *targuer*; car il provient de *targe*; peut-être les formes de la langue d'oc *targa*, *targar*, ont-elles déterminé cette altération. De plus, il a subi un rétrécissement pathologique, quand de verbe à conjugaison libre il est devenu un verbe uniquement réfléchi; les anciens textes usent de l'actif *targer* ou *targuer* au sens de couvrir, protéger. Jusqu'à la fin du seizième siècle *se targer* (*se targuer*) conserve la signification propre de se couvrir d'une targe, et, figurément, de se défendre, se protéger. Mais, au dix-septième siècle, la signification se hausse d'un cran dans la voie de la métaphore, et *se targuer* n'a plus que l'acception de se prévaloir, tirer avantage. Il est dommage que ce verbe, tout en prenant sa nouvelle signification, n'ait pas conservé la propre et primitive. Les langues, en agissant comme a fait ici la française, s'appauvrissent de gaieté de coeur.

Teint.—Le *teint* et la *teinte* sont deux substantifs, l'un masculin, l'autre féminin, qui représentent le participe passé du verbe *teindre*. Mais, tandis que la *teinte* s'applique à toutes les couleurs que la teinture peut donner, le *teint* subit un rétrécissement d'acception et désigne uniquement le coloris du visage; et même, en un certain emploi absolu, le *teint* est la teinte rosée de la peau de la face. Le *teint* est ou plutôt a été un mot nouveau, car il paraît être un néologisme créé par le seizième siècle. Du moins on ne le trouve pas dans les textes antérieurs à cette époque. Toutefois il faut dire que la transformation du participe *teint*, au sens spécial d'une certaine manière d'être du visage quant à la couleur, a été aidée par l'emploi qu'en faisaient les anciens écrivains en parlant des variations de couleur que la face pouvait présenter. Ainsi, quand on lit dans *Thomas martyr*, v. 330:

De maltalent e d'ire e *tainz* e tressués,

et dans le *Romancero*, p. 16:

Fille, com ceste amour vous a pâlie et *tainte*,

on est bien près de l'acception du seizième siècle et de la nôtre.

Tempérer, tremper.—C'est un accident qu'un même verbe latin *temperare* produise deux verbes français, *tremper* et *tempérer*; et cet accident est dû à ce que, l'ancienne langue ayant formé régulièrement de *temperare* (avec l'*e* bref) *temprer* et, par métathèse de l'*r*, *tremper*, la langue plus moderne tira crûment *tempérer* du mot latin. Cela fit deux vocables, l'un organique, l'autre inorganique, au point de vue de la formation; mais, la faute une fois admise par l'usage, *tempérer* prit une place que *tremper* ne lui avait aucunement ôtée; car l'ancienne langue avait spécialisé singulièrement le sens du verbe latin; dans mélanger, allier, combiner qu'il signifie, elle n'avait considéré que le mélange avec l'eau, que l'idée de mouiller.

Trépas, trépasser.—Quand un mot, perdant sa signification propre et générale, passe à une signification toute restreinte, d'où il n'est plus possible de le déplacer, c'est qu'il a reçu une atteinte de pathologie. *Trépas* et *trépasser*, conformément à leur composition (*tres*, représentant le latin *trans*, et *passer*), ne signifiaient dans l'ancienne langue que passage au delà, passer au delà. Par une métaphore très facile et très bonne, on disait couramment *trespasser* de vie à mort, *trespasser* de ce siècle. C'était de cette façon qu'on exprimait la fin de notre existence. Une fois cette locution bien établie dans l'usage, il fut possible de supprimer ce qui caractérisait ce mode de passage, et *trépas* et *trépasser* furent employés absolument, sans faire naître aucune ambiguïté. La transition se voit dans des exemples comme celui-ci, emprunté à Jean de Meung:

Non morurent, ains *trespasserent*;
Car de ceste vie passèrent
A celle où l'en [l'on] ne puet mourir.

Ici *trespasserent* joue sur le sens de passer au delà et de *mourir*. Jusque-là rien à objecter, et de telles ellipses sont conformes aux habitudes des langues. Mais ce qui doit être blâmé, c'est qu'en même temps qu'on donnait à *trespasser* le sens absolu de mourir, on ne lui ait pas conservé le sens originel de passer au delà. Il faudrait que néologisme n'impliquât pas destruction. On remarquera que, tandis que *trépas* est du style élevé, *trépasser* a subi la dégradation qui affecte souvent les mots archaïques; il n'est pas du haut style et n'a plus que peu d'emploi.

Tromper.—Plus d'un accident a frappé ce mot. D'abord il est neutre d'origine, et ce n'est qu'en le dénaturant qu'on en a fait un verbe actif. Puis, il est aussi éloigné qu'il est possible de la signification que l'usage moderne lui a infligée. La très ancienne langue ne connaissait en cette acception que *decevoir*, du latin *decipere*, qui avait aussi donné l'infinitif *deçoivre*, par la règle des accents. C'est seulement au quatorzième siècle que *tromper* prit le sens qu'il a aujourd'hui. La formation de cet ancien néologisme est curieuse. *Tromper* ne signifiait originellement que jouer de la trompe ou trompette. Par la faculté qu'on avait de rendre réfléchis les verbes neutres, on a dit, dans ce même sens de jouer de la trompe, *se tromper*, comme *se dormir*, *s'écrier*, etc., dont les uns ne sont plus usités et dont les autres sont restés dans l'usage. Dès lors il a été facile de passer à une métaphore où *se tromper* de quelqu'un signifie se jouer de lui. C'est ce qui fut fait, et les plus anciens exemples n'ont que cette forme. Une fois ce sens bien établi, et les verbes réfléchis neutres tendant à disparaître, *se tromper* devint *tromper*, pris d'abord neutralement, puis activement. Qui aurait imaginé, avant l'exemple mis sous les yeux du lecteur, que la *trompette* entrerait dans la composition du vocable destiné à se substituer à *decevoir* dans le parler courant?

Valet.—Ce mot avec sa signification actuelle est tombé de haut; et sa dégradation est un cas de ma pathologie. De plus, il est affecté d'une irrégularité de prononciation; il devrait se prononcer *vâlet*, vu l'étymologie; prononciation qui subsiste, en effet, dans quelques localités. Écrit jadis *vaslet* ou *varlet*, il signifiait uniquement jeune garçon; en raison de son origine (il est un diminutif de *vassal*), il prenait parfois le sens de jeune guerrier. Dans tout le moyen âge il garde sa signification relevée, et un *valet* peut très bien être fils de roi. Mais à côté ne tarde pas à se montrer une acception à laquelle le sens de jeune garçon se prêtait facilement, celle de serviteur, d'homme attaché au service. Dès le douzième siècle on en a des exemples. Dans la langue moderne, l'usage, à tort, s'est montré exclusif; l'ancienne signification s'est perdue, sauf dans quelques patois fidèles à la vieille tradition; et l'on ne serait plus compris, si l'on donnait à *valet* le sens de jeune garçon. Toutefois, sous la forme de *varlet*, le mot a continué de garder une signification d'honneur; mais il ne s'applique plus qu'aux personnages du moyen âge. L'*r* dans *varlet* est, comme dans *hurler* (de *ululare*), un accident inorganique, mais il n'est pas mal de faire servir des accidents à des distinctions qui ne sont ni sans grâce ni sans utilité.

Viande.—La *viande* est pour nous la chair des animaux qu'on mange; mais, en termes de chasseur, *viander* se dit d'un cerf qui va pâturer; certes, le cerf pacifique ne va pas chercher une proie sanglante. Donc, dans *viande*, l'accident pathologique porte sur la violence faite à la signification naturelle et primitive. Dans la première moitié du dix-septième siècle, ce mot avait encore la plénitude de son acception, et signifiait tout ce qui sert comme aliment à entretenir la vie. En effet, il vient du latin *vivendus*, et ne peut, d'origine, avoir un sens restreint. Voyez ici combien, en certains cas, la destruction marche vite. En moins de cent cinquante ans, *viande* a perdu tout ce qui lui était propre. On ne serait plus compris à dire comme Malherbe, que la terre produit une diversité de viandes qui se succèdent selon les saisons, ou, comme M^{me} de Sévigné, en appelant *viandes* une salade de concombres et des cerneaux. Pour l'usage moderne, *viande* n'est plus que la chair des animaux de boucherie, ou de basse-cour, ou de chasse, que l'on sert sur les tables. Nous n'aurions certes pas l'approbation de nos aïeux, s'ils voyaient ce qu'on a fait de mots excellents, pleins d'acceptions étendues et fidèles à l'idée fondamentale. Vraiment, les barbares ne sont pas toujours ceux qu'on pense.

Vilain.—La pathologie ici est une dégradation. Il y a dans la latinité un joli mot: c'est *villa*, qui a donné *ville*, mais qui signifie proprement maison de campagne. De *villa*, le bas latin forma *villanus*, habitant d'une *villa* ou exploitation rurale. Ainsi introduit, *vilain* prit naturellement le sens d'homme des champs; et, comme l'homme des champs était serf dans la période féodale, *vilain* s'opposa à gentilhomme et fut un synonyme de roturier. Mais, une fois engagé dans la voie des acceptions défavorables, *vilain* ne s'arrêta pas à ce premier degré, et il fut employé comme équivalent de déshonnête, de fâcheux, de sale, de méchant; c'était une extension du sens de non noble. Puis il se spécialisa davantage, et de déshonnête en général devint un avare, un ladre en particulier. Enfin, des emplois moraux qu'il avait eus jusque-là, il passa à un emploi physique, celui de laid, de déplaisant à la vue. C'est ordinairement le contraire qui arrive: un sens concret devient abstrait, mais rien en cela n'est obligatoire pour les langues; et elles savent fort bien que ces inversions ne dépassent pas leur puissance.

Voler.—Le mal qui afflige *voler* est celui de la confusion des vocables et de l'homonymie malencontreuse. Ce mot, au sens de dérober furtivement, est récent dans la langue; je n'en connais d'exemple que de la fin du seizième siècle. Auparavant, on disait *embler*, issu du latin *involare*, qui a le même sens. Par malheur, *voler*, l'intrus, a chassé complètement l'ancien maître de la maison. *Embler*, qui a été en usage durant le seizième siècle et dont Saint-Simon (il est vrai qu'il ne craint pas les archaïsmes) se sert encore, a aujourd'hui tout à fait disparu de l'usage. Ce qui a fait la fortune de *voler*, c'est son identité avec un mot très courant, *voler*, se soutenir par des ailes. Une fois que, grâce à quelque connexion assez saugrenue, l'usage eut rattaché l'action du faucon dressé qui *vole* (c'est le mot technique) une perdrix et l'action du coquin qui s'empare de ce qui ne lui appartient pas, *voler*, c'est-à-dire dérober, étant protégé par *voler*, c'est-à-dire se mouvoir en lair, n'eut plus aucun effort à faire pour occuper le terrain d'*embler*. Mais admirez la sottise de l'usage, qui délaisse un terme excellent pour confondre le plus maladroitement ce qui était le plus justement distinct. *Voler* avec son sens nouveau est un gros péché contre la clarté et l'élégance. C'est le seizième siècle qui est coupable de ce fâcheux néologisme.

L'ordre alphabétique est nécessairement aveugle. Pourtant il a, ici, semblé voir clair; car il fait que je termine cette esquisse par l'un des plus frappants exemples de la distorsion que de vicieuses habitudes peuvent infliger à un mot sain jusque-là. Jamais, dans l'espèce humaine, épine dorsale n'a été plus maltraitée par la pathologie.

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK PATHOLOGIE VERBALE, OU LÉSIONS DE
CERTAINS MOTS DANS LE COURS DE L'USAGE ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.